

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1979

23 septembre 2010

### SOMMAIRE

Advantage Financial S.A. ....	94971	Intercoiffure Carine S.à r.l. ....	94971
Altha A.s.b.l. ....	94946	Jamalux SA ....	94972
Aquasolid S.A. ....	94987	JTML S.A. ....	94972
Arinso Luxembourg S.A. ....	94976	Kentana S.A. ....	94972
BBWP Germany Holdings S.à r.l. ....	94977	Komaco International Holding S.A. ....	94965
BMG RM Investments Luxembourg S.à r.l. .....	94949	Komaco International Holding S.A. ....	94972
Boston Holding S.à r.l. ....	94957	Komadeux Investments S.A. ....	94973
Cable TV Holdings S.à r.l. ....	94964	Kreizheck S.à r.l. ....	94973
Carraig Beag S.A. ....	94968	Kurt s.à r.l. Entreprise et Immobilière ...	94973
Carraig Investments S.A. ....	94967	Lagar S.A. ....	94975
CVC Capital Partners (Luxembourg) Sarl .....	94992	Lagar S.A. ....	94975
Dexamenos Développement ....	94971	Lag International S.A. ....	94974
Galava International S.à r.l. ....	94966	Lamsteed S.A. ....	94975
Gate Gourmet Luxembourg IV S.à r.l. ...	94964	LCI (Luxembourg) S.A. ....	94976
GCG Manager S.A. Luxco S.C.A. ....	94966	Lemke Holding ....	94966
General Shale Finance S.à r.l. ....	94946	Les Marguillers ....	94974
Greenroad S.A. ....	94966	Les Marguillers ....	94974
Grosbour S.à r.l. ....	94967	Limoreal S.A. ....	94976
Gullivers Luxembourg S.à r.l. ....	94965	Linoz S.A. ....	94976
H2O Finland LuxCo S.à r.l. ....	94969	L.M.G. Miet- und Handelsgesellschaft A.G. .....	94973
H2O LuxCo S.à r.l. ....	94970	Luxembourg Kirchberg Investment S. à r.l. .....	94974
Hidega S.A. ....	94968	Merrill Lynch Luxembourg Capital Fund- ing S.à r.l. ....	94969
HOB S.à r.l. ....	94968	MLS Investments S.à r.l. ....	94979
Holding Luxco 1 S.à r.l. ....	94967	Ourdaller Brauerei ....	94992
Holding Luxco 2 S.à r.l. ....	94967	Projekt A2 SA ....	94992
HPT Service S.A. ....	94964	Transtrend Fund Alliance ....	94963
HSH Global Aircraft I S.à r.l. ....	94969	Trio Concept S.à r.l. ....	94973
Human Potentials Development ....	94969	VDC Beta Lux ....	94974
Hypernet S.à r.l. ....	94968	Zimmer Luxembourg II S.à r.l. ....	94970
Immobilière Hamm S.A. ....	94970		
IMP East Real Estate Investments S.A. ...	94971		
Infigen Energy Germany Holdings S.à r.l. .....	94977		

**General Shale Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 47, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 118.992.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010105589/9.

(100118872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

**Altha A.s.b.l., Association sans but lucratif.**

Siège social: L-4972 Dippach, 76, route de Luxembourg.  
R.C.S. Luxembourg F 8.439.

**STATUTS**

L'an deux mille dix, le 22 juillet

Il résulte d'un acte sous seing privé,

Entre les soussignés:

1. Monsieur HITA CORTES Manuel
2. Monsieur HITA CORTES Pierre
3. Madame VAN ROY Geneviève
4. Madame HERBEUVAL Sylvianne

Et tous ceux qui deviendront membres par la suite, est constituée une association sans but lucratif régie par la loi du 21 avril 1928, telle qu'elle a été modifiée, et par les présents statuts.

**Dénomination, Objet, Siège, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** L'association porte la dénomination d'ALTHA A.s.b.l.

**Art. 2.** L'association a pour objet

- a) d'étudier, de pratiquer et de diffuser les sciences et méthodes naturelles capables de maintenir ou de rétablir l'équilibre de la personne humaine et de son milieu;
- b) de faire un échange mutuel des connaissances et découvertes;
- c) de concrétiser ses travaux par des publications de type scientifique sous quelque forme que ce soit;
- d) de promouvoir, proposer, défendre et de réaliser des projets de recherche scientifique concernant la phytothérapie, la pharmacognosie et l'ethnopharmacologie tant sur le plan de la recherche clinique que pharmacologique que biologique et de concrétiser ses travaux par des publications de type scientifique sous quelque forme que ce soit;
- e) de promouvoir une pratique commune de qualité, reposant sur une formation scientifique rigoureuse, et destinée tant sur le plan national qu'international;
- f) de promouvoir la qualité pharmacomédicale et commerciale des plantes médicinales tant sur le plan national qu'international.

Cette énumération n'est pas limitative.

L'association peut accomplir tous actes se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou pouvant en amener le développement ou en faciliter la réalisation. Elle peut prêter son concours et s'intéresser à toutes associations, entreprises ou organismes ayant une activité similaire ou pouvant aider à la réalisation ou au développement de son objet social.

**Art. 3.** L'association a son siège social à DIPPACH Le siège social peut être transféré à n'importe quel endroit au Grand-Duché de Luxembourg, par simple décision du conseil d'administration. L'association peut établir des succursales et partenariats à l'étranger, par simple décision du conseil d'administration.

**Art. 4.** L'association est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute en tous temps.

**Exercice social**

**Art. 5.** L'exercice social coïncide avec l'année civile.

**Membres**

**Art. 6.** L'association est composée principalement de membres effectifs, de membres adhérents et de membres de soutiens. Seuls les membres effectifs exercent les droits et assument les responsabilités liés à leur appartenance à l'association.

Le nombre des membres effectifs ne peut être inférieur à trois et ni supérieurs à trente. Les membres peuvent être des personnes physiques ou morales.

**Art. 7.** Le conseil d'administration peut admettre d'autres catégories de membres et en déterminer les droits et obligations.

**Art. 8.** Il est attendu de chaque membre qu'il participe et adhère avec enthousiasme et efficacité à l'objet de l'association, et qu'il partage les charges et les devoirs en adéquation avec ses talents et ses capacités.

**Art. 9.** Membres effectifs, membres adhérents et membres de soutiens payent une cotisation annuelle qui peut être différente d'une catégorie de membre à l'autre. C'est l'assemblée générale qui en fixe le montant qui ne peut en aucun cas être inférieur à 50,- € ni supérieur à 1.000,- €.

**Art. 10.** Les membres sont admis une fois réception de leur cotisation et acceptation de leur candidature par le conseil d'administration.

**Art. 11.** Sont membres effectifs:

- Les membres fondateurs, à moins que démissionnaires ou exclus;

Tout nouveau candidat membre effectif doit être un membre adhérent présenté par deux parrains membres effectifs au conseil d'administration. Ce dernier s'entoure de tous les éléments d'appréciation nécessaires pour prendre sa décision.

Le conseil d'administration statue au scrutin secret et à la majorité des deux tiers des voix, il est souverain et n'est pas obligé de motiver sa décision.

**Art. 12.** La candidature d'un membre adhérent qui aura été refusée au poste de membre effectif pourra être représentée douze mois plus tard.

**Art. 13.** Sont membres adhérents:

- Les membres d'honneur;

- Les candidats présentés au conseil d'administration par deux membres effectifs ou deux membres adhérents de l'association et reçus par le conseil. Ce dernier s'entoure de tous les éléments d'appréciation nécessaires pour prendre sa décision. Le conseil d'administration statue au scrutin secret et à la majorité simple, il est souverain et n'est pas obligé de motiver sa décision.

**Art. 14.** Sont membres de soutiens:

- Toute personne qui en fait la demande auprès d'un membre de l'association. Le conseil d'administration devra en être averti et informé mais ne doit pas statuer au scrutin secret ni à sa majorité simple ou des deux tiers, cependant, il reste souverain et n'est le cas échéant pas obligé de faire connaître les motifs pour lesquels l'adhésion aura été refusée.

**Art. 15.** Les membres de soutiens perdent leur qualité de membre au jour indiqué sur le titre de membre, sans que la durée puisse dépasser l'exercice social en cours de l'association ou, à défaut, le jour même de leur admission.

**Art. 16.** Tout membre peut quitter l'association en adressant par lettre recommandée sa démission au conseil d'administration.

Est réputé démissionnaire tout associé qui, ne s'est pas acquitté de la cotisation dans le délai de 30 jours à partir de l'envoi du premier rappel. Les membres de soutiens sont réputés démissionnaires, à l'échéance de leur titre de membre, ou à la fin de l'exercice social en cours ou à défaut le jour même de leur admission. Il n'y a pas de rappel de cotisation pour les membres de soutiens.

**Art. 17.** Tout membre peut être exclu par le conseil d'administration:

- En cas d'infraction grave aux présents statuts et/ou au Règlement d'Ordre Intérieur (ROI);

- En cas de manquement important à ses obligations envers l'association (lois, statuts, ROI, matériel, ainsi qu'à l'honneur et à la bienséance), constatés par le conseil d'administration.

### Assemblée Générale

**Art. 18.** L'assemblée générale est composée de tous les membres effectifs de l'association. Seuls les membres effectifs disposent du droit de vote et peuvent être élus administrateurs. Les membres adhérents, peuvent assister à ses réunions et y intervenir; ils n'ont pas de droit de vote. Les membres de soutiens, peuvent assister à ses réunions comme observateurs muets, ils n'ont pas de droit de vote.

**Art. 19.** L'assemblée générale se réunit au moins une fois par année civile, sur convocation du président du conseil d'administration, adressée huit jours à l'avance par lettre ou e-mail à tous les membres de l'association, ensemble avec l'ordre du jour, la date, l'heure et le lieu.

L'assemblée générale se réunit partiellement sur demande d'un cinquième des membres effectifs de l'association.

Pour les votes il sera loisible aux membres effectifs de se faire représenter par un autre membre effectif à l'aide d'une procuration écrite.

**Art. 20.** Les résolutions de l'assemblée générale seront portées à la connaissance des membres et des tiers par lettre circulaire ou par tout autre moyen approprié.

**Art. 21.** Les résolutions pourront être prises en dehors de l'ordre du jour, à condition toutefois que l'assemblée générale y consente à la majorité des deux tiers des membres effectifs présents ou représentés.

**Art. 22.** L'assemblée générale est présidée par le président du conseil d'administration ou, à défaut, par un administrateur délégué à cet effet par les membres effectifs. Le président désigne un secrétaire d'assemblée.

**Art. 23.** L'assemblée est valablement constituée quel que soit le nombre de membres effectifs présents ou valablement représentés.

**Art. 24.** Les résolutions sont prises à la majorité simple (en cas de partage des voix, celle du président de la réunion est prépondérante.), pour toutes les matières ne requérant pas une majorité spéciale des voix, La majorité de deux tiers des voix au moins est nécessaire pour accepter tout membre adhérent candidat au poste de membre effectif.

**Art. 25.** L'assemblée générale, pouvoir souverain de l'association et dont les compétences sont les suivantes:

- Nomination et révocation des administrateurs et du conseil d'administration;
- Adoption et modification des statuts et du règlement d'ordre intérieur;
- Approbation des comptes, bilans et budgets;
- Décharge aux administrateurs et aux commissaires aux comptes;
- Dissolution volontaire de l'association;
- Approbation des procès-verbaux d'assemblées générales.

### Administration

L'association est gérée et administrée par deux organes.

L'assemblée générale, voir section 4 Art. 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 25, et le conseil d'administration.

**Art. 26.** Le conseil d'administration.

Il est composé de membres effectifs nommés pour quatre ans par l'assemblée générale. Ils sont rééligibles. Leur nombre ne peut être inférieur à trois mais pas supérieur à sept.

Les mandats des administrateurs sortant se terminent à l'issue de l'assemblée générale annuelle. Il ne donne droit à aucune rétribution.

**Art. 27.** Le conseil d'administration gère et représente l'association; il assume toutes les compétences non attribuées à l'assemblée générale en plus de la modification du siège de l'association et la constitution de succursales et secrétariats.

Le conseil est chargé de la gestion journalière de l'association.

Le conseil est responsable de l'admission et l'exclusion des membres.

Les administrateurs désignent entre eux, ceux qui exerceront les diverses fonctions.

Les pouvoirs des administrateurs et leurs responsabilités sont ceux résultant de la loi, des présents statuts, du règlement d'ordre intérieur et des éventuelles annexes.

**Art. 28.** Le conseil d'administration se réunit chaque fois que les intérêts de l'association l'exigent. Il se réunit à la demande de deux tiers de ses membres effectifs ou à la demande de son président. Les membres du conseil d'administration sont convoqués par lettre ou par tout moyen approprié.

**Art. 29.** La signature conjointe de deux membres du conseil d'administration engage l'association.

Le conseil d'administration peut, sous sa responsabilité, déléguer pour des affaires particulières ses pouvoirs à un de ses membres ou à un ou des tiers.

### Contributions et Cotisations

**Art. 30.** Tous les membres sont tenus de payer une cotisation dont le montant est défini par l'assemblée générale, ce montant figure dans le règlement d'ordre intérieur. La cotisation n'est pas remboursable et n'est pas restituable, sauf précisé différemment par l'assemblée générale.

### Mode d'établissement des comptes

**Art. 31.** Le conseil d'administration établit le compte des recettes et des dépenses de l'exercice social et le soumet pour approbation à l'assemblée générale annuelle ensemble avec un projet de budget pour l'exercice suivant.

### Modification des statuts

**Art. 32.** L'assemblée générale ne peut valablement délibérer sur les modifications à apporter aux statuts que si celles-ci sont expressément indiquées dans l'avis de convocation. Pour les assemblées modificatives des statuts ou pour la dissolution de l'association, la présence des deux tiers des membres effectifs est requise. S'ils ne s'y trouvent pas, une

seconde assemblée sera convoquée, au moins quinze jours plus tard, qui statuera quel que soit le nombre des membres effectifs présents.

**Art. 33.** Les modifications de statuts ainsi que leur publication s'opèrent conformément aux dispositions afférentes de la loi du 21 avril 1928, telle que modifiée.

### Dissolution et Liquidation

**Art. 34.** La dissolution et la liquidation de l'association s'opèrent conformément aux dispositions afférentes de la loi du 21 avril 1928, telle que modifiée.

**Art. 35.** En cas de dissolution de l'association, son patrimoine sera affecté à une association à désigner par l'assemblée générale.

### Dispositions finales

**Art. 36.** Pour tous les points non réglés par les statuts, les comparant déclarent expressément se soumettre aux dispositions de la loi du 21 avril 1928, telle que modifiée.

Référence de publication: 2010109418/161.

(100122788) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2010.

## **BMG RM Investments Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.034.876,98.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 146.948.

In the year two thousand and ten, on the thirtieth of the month of July.

Before us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of BMG RM Investments Luxembourg S.à.r.l (the "Company"), a société à responsabilité limitée with registered office at L-2440 Luxembourg, 63, rue Rollingergrund, incorporated by deed of notary Martine Schaeffer, on 30<sup>th</sup> June 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") n°1443 dated 27<sup>th</sup> July 2009. The articles of the Company have been amended for the last time on 16<sup>th</sup> June 2010 by deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, not yet published in the Mémorial.

The meeting was presided by Me Susanne Goldacker, attorney-at-law, residing in Luxembourg.

There was appointed as secretary Me Philippe Hoffmann, attorney-at-law, residing in Luxembourg, and as scrutineer Me Frédéric Clasen, attorney-at-law, residing, in Luxembourg.

The chairwoman declared and requested the notary to state that:

I. The shareholders represented and the number of shares held by each of them is shown on an attendance list signed by the proxy holders, the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary, which will be attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

As it appeared from said attendance list, all one hundred three million four hundred sixty-two thousand one hundred ninety (103,462,190) shares of different classes (and categories) in issue in the Company were represented at the general meeting and all the shareholders of the Company declared that they had prior knowledge of the agenda so that the meeting was validly constituted and able to validly decide on all the items of the agenda.

II. The agenda of the meeting is as follows:

#### *Agenda*

(all agenda items being interrelated and pass as a sole resolution)

(1) Increase of the issued shares capital and issue of shares as follows:

A. Acknowledgement of the satisfaction of the Condition Precedent as defined at the general meeting of shareholders held on 26<sup>th</sup> April 2010 and recorded in the deed of notary Me Henri Hellinckx of 26<sup>th</sup> April 2010 (the "April Deed") published in the Mémorial N° 1134 of 1<sup>st</sup> June 2010 (being the subscription to shares of the Company by Bertelsmann Investments Luxembourg S.à.r.l.; consequential increase of the issued share capital of the Company by five hundred ten thousand one hundred thirty Euro and nine Eurocents (€510,130.09) to one million five hundred forty-four thousand seven hundred fifty-one Euro and ninety-nine Eurocents (€1,544,751.99) and issue of fifty-one million thirteen thousand and nine (51,013,009) shares of a nominal value of one euro cent (€0.01) each in the classes and categories as set forth below (the "New KKR Shares") to KKR Forte (Cayman) L.P.; incorporation of an amount of five hundred ten thousand one hundred thirty Euro and nine Eurocents (€510,130.09) from the special reserve of the Company entirely reserved to KKR Forte (Cayman) L.P. (the "Special Reserve") as recorded in the April Deed, into the issued share capital; allocation of the balance of the Special Reserve to the freely distributable general share premium account of the Company;

Class	Category	Number of shares
A.....	A-O	1,020,260
B.....	B-O	1,020,260
C.....	C-O	1,020,260
D.....	D-O	1,020,260
E.....	E-O	1,020,260
F.....	F-O	1,020,260
G.....	G-O	1,020,260
H.....	H-O	1,020,260
I.....	I-O	1,020,261
J.....	J-O	1,020,261
/.....	Total Ordinary	<u>10,202,602</u>
A.....	A-PK	4,081,040
B.....	B-PK	4,081,040
C.....	C-PK	4,081,040
D.....	D-PK	4,081,041
E.....	E-PK	4,081,041
F.....	F-PK	4,081,041
G.....	G-PK	4,081,041
H.....	H-PK	4,081,041
I.....	I-PK	4,081,041
J.....	J-PK	4,081,041
/.....	Total Preferred K	<u>40,810,407</u>
/.....	Total Shares	<u>51,013,009</u>

B. Increase of the issued share capital of the Company by four hundred ninety thousand one hundred twenty-four Euro and ninety-nine Eurocents (€490,124.99) to two million thirty four thousand eight hundred seventy-six Euro and ninety-eight Eurocents (€2,034,876.98) and issue of forty-nine million twelve thousand four hundred ninety-nine (49,012,499) shares of a nominal value of one euro cent (€0.01) each, in the classes and categories as set forth below (the “New Bertelsmann Shares”) to Bertelsmann Investments Luxembourg S.à.r.l., an existing shareholder, against the cash contribution of forty four million three hundred sixty-nine thousand one hundred sixteen Euro and thirty five Eurocents (€44,369,116.35) to the Company (being an amount of nine million six hundred seven thousand eight hundred forty-three Euro and twenty Eurocents (€9,607,843.20) for the Ordinary Shares and an amount of eighty four million seven hundred sixty-one thousand two hundred seventy-three Euro and fifteen Eurocents (€34,761,273.15) for the Preferred Shares), allocation of an amount of four hundred ninety thousand one hundred twenty-four Euro and ninety-nine Eurocents (€490,124.99) of the aforementioned contribution to the share capital account and the balance to the freely distributable share premium; confirmation that for the purposes of the determination of “Invested Capital” (as defined in the articles of incorporation) the amount invested by Bertelsmann Investments Luxembourg S.à.r.l. by way of the present subscription to shares of the Company shall be deemed to be forty-eight million thirty-nine thousand two hundred sixteen Euro (€48,039,216);

Class	Category	Number of shares
A.....	A-O	980,250
B.....	B-O	980,250
C.....	C-O	980,250
D.....	D-O	980,250
E.....	E-O	980,250
F.....	F-O	980,250
G.....	G-O	980,250
H.....	H-O	980,250
I.....	I-O	980,250
J.....	J-O	980,250
/.....	Total Ordinary	<u>9,802,500</u>
A.....	A-PK	3,920,999
B.....	B-PK	3,921,000
C.....	C-PK	3,921,000

D .....	D-PK	3,921,000
E .....	E-PK	3,921,000
F .....	F-PK	3,921,000
G .....	G-PK	3,921,000
H .....	H-PK	3,921,000
I .....	I-PK	3,921,000
J .....	J-PK	3,921,000
/ .....	Total Preferred B	<u>39,209,999</u>
/ .....	Total Shares	<u>49,012,499</u>

(2) Amendment of the articles of incorporation as follows:

A. Amendment of article 5.1 of the articles of incorporation of the Company to take into account the increase of the issued share capital and issue of shares to read as follows:

" **5.1.** The issued share capital of the Company is set at two million thirty-four thousand eight hundred seventy-six Euro and ninety-eight Eurocents (€2,034,876.98) represented by two hundred three million four hundred eighty-seven thousand six hundred and ninety-eight (203,487,698) Shares of Class A, B, C, D, E, F, G, H, I, and J (each Class of Shares subdivided into one Ordinary Category and two Preferred Categories as set forth below) of a nominal value of one Euro cent (€0.01) each and with such rights and obligations as set out in the present Articles of Incorporation, as follows:

- twenty million three hundred forty-eight thousand seven hundred sixty-five (20,348,765) Class A Shares divided into four million two hundred twenty-eight thousand three hundred seventy-seven (4,228,377) Category A-O Shares, seven million eight hundred ninety-eight thousand nine hundred and ninety (7,898,990) Category A-PB Shares and eight million two hundred twenty-one thousand three hundred and ninety-eight (8,221,398) Category A-PK Shares;

- twenty million three hundred forty-eight thousand seven hundred sixty-six (20,348,766) Class B Shares divided into four million two hundred twenty-eight thousand three hundred and seventy-seven (4,228,377) Category B-O Shares, seven million eight hundred ninety-eight thousand nine hundred and ninety-one (7,898,991) Category B-PB Shares and eight million two hundred twenty-one thousand three hundred and ninety-eight (8,221,398) Category B-PK Shares;

- twenty million three hundred forty-eight thousand seven hundred and sixty-six (20,348,766) Class C Shares divided into four million two hundred twenty-eight thousand three hundred and seventy-seven (4,228,377) Category C-O Shares, seven million eight hundred ninety-eight thousand nine hundred and ninety-one ([7,898,991 ]) Category C-PB Shares and eight million two hundred twenty-one thousand three hundred and ninety-eight (8,221,398) Category C-PK Shares;

- twenty million three hundred forty-eight thousand seven hundred and sixty-eight (20,348,768) Class D Shares divided into four million two hundred twenty-eight thousand three hundred and seventy-eight (4,228,378) Category D-O Shares, seven million eight hundred ninety-eight thousand nine hundred and ninety-one (7,898,991) Category D-PB Shares and eight million two hundred twenty-one thousand three hundred and ninety-nine (8,221,399) Category D-PK Shares;

- twenty million three hundred forty-eight thousand seven hundred and seventy (20,348,770) Class E Shares divided into four million two hundred twenty-eight thousand three hundred and seventy-eight (4,228,378) Category E-O Shares, seven million eight hundred ninety-eight thousand nine hundred and ninety-two (7,898,992) Category E-PB Shares and eight million two hundred twenty-one thousand four hundred (8,221,400) Category E-PK Shares;

- twenty million three hundred forty-eight thousand seven hundred and seventy (20,348,770) Class F Shares divided into four million two hundred twenty-eight thousand three hundred and seventy-eight (4,228,378) Category F-O Shares, seven million eight hundred ninety-eight thousand nine hundred and ninety-two (7,898,992) Category F-PB Shares and eight million two hundred twenty-one thousand four hundred (8,221,400) Category F-PK Shares;

- twenty million three hundred forty-eight thousand seven hundred and seventy-two (20,348,772) Class G Shares divided into four million two hundred twenty-eight thousand three hundred and eighty (4,228,380) Category G-O Shares, seven million eight hundred ninety-eight thousand nine hundred and ninety-two (7,898,992) Category G-PB Shares and eight million two hundred twenty-one thousand four hundred (8,221,400) Category G-PK Shares;

- twenty million three hundred forty-eight thousand seven hundred and seventy-three (20,348,773) Class H Shares divided into four million two hundred twenty-eight thousand three hundred and eighty-one (4,228,381) Category H-O Shares, seven million eight hundred ninety-eight thousand nine hundred and ninety-two (7,898,992) Category H-PB Shares and eight million two hundred twenty-one thousand and four hundred (8,221,400) Category H-PK Shares;

- twenty million three hundred forty-eight thousand seven hundred and seventy-four (20,348,774) Class I Shares divided into four million two hundred twenty-eight thousand three hundred and eighty-two (4,228,382) Category I-O Shares, seven million eight hundred ninety-eight thousand nine hundred and ninety-two (7,898,992) Category I-PB Shares and eight million two hundred twenty-one thousand four hundred (8,221,400) Category I-PK Shares; and

- twenty million three hundred forty-eight thousand seven hundred and seventy-four (20,348,774) Class J Shares divided into four million two hundred twenty-eight thousand three hundred and eighty-two (4,228,382) Category J-O Shares, seven million eight hundred ninety-eight thousand nine hundred and ninety-two (7,898,992) Category J-PB Shares and eight million two hundred twenty-one thousand four hundred (8,221,400) Category J-PK Shares."

B. Amendment of article 20, by amending the definitions set forth below so as to read as follows and to add such new definitions as set forth below:

Compound B Date	Means with respect to the B Preferred Right (i) for the Preferred B Fixed Amount I, 30 <sup>th</sup> September of each year after the Return Start B Date I, and (ii) for the Preferred B Fixed Amount II, 30 <sup>th</sup> July of each year after the Return Start B Date II
Compound K Date	Means with respect to the K Preferred Right (i) for the Preferred K Fixed Amount I, 30 <sup>th</sup> September of each year after the Return Start K Date I, and (ii) for the Preferred K Fixed Amount II, 26 <sup>th</sup> April of each year after the Return Start K Date II
Preferred B Fixed Amount	Means (i) for the period from (and including) 30 <sup>th</sup> September 2009 to (but excluding) 30 <sup>th</sup> July 2010, thirty nine million four thousand eight hundred sixteen Euro and forty Eurocents (€ 39,004,816.40) and (ii) from (and including) 30 <sup>th</sup> July 2010, seventy-seven million four hundred thirty six thousand one hundred eighty-nine Euro and twenty Eurocents (€77,436,189.20)
Preferred B Fixed Amount I	Means thirty nine million four thousand eight hundred sixteen Euro and forty Eurocents (€ 39,004,816.40)
Preferred B Fixed Amount II	Means thirty eight million four hundred thirty one thousand three hundred seventy-two Euro and eighty Eurocents (€38,431,372.80)
Preferred K Fixed Amount	Means (i) for the period from (and including) 30 <sup>th</sup> September 2009 to (but excluding) 26 <sup>th</sup> April 2010, forty million five hundred eighty one thousand four hundred Euro (€ 40,581,400) and (ii) from (and including) 26 <sup>th</sup> April 2010 eighty million five hundred eighty one thousand four hundred Euro (€80,581,400.-)
Preferred K Fixed Amount I	Means forty million five hundred eighty one thousand four hundred Euro (€ 40,581,400)
Preferred K Fixed Amount II	Means forty million Euro (€40,000,000)
Return Start B Date I	Means 30 <sup>th</sup> September 2009
Return Start B Date II	Means 30 <sup>th</sup> July 2010
Return Start K Date	Means the Return Start K Date I and/or the Return Start K Date II
Return Start K Date I	Means 30 <sup>th</sup> September 2009
Return Start K Date II	Means 26 <sup>th</sup> April 2010

The above having been approved by the meeting, the following resolution was unanimously passed (all agenda items being interrelated):

*Sole resolution*

The general meeting, in view of item (1)(B) of the agenda and the interrelation of all agenda items, acknowledged the satisfaction of the Condition Precedent as defined in the April Deed (being the subscription to shares of the Company by Bertelsmann Investments Luxembourg S.à.r.l.).

The general meeting thus resolved to confirm the increase of, and increase, the issued share capital of the Company by five hundred ten thousand one hundred thirty Euro and nine Eurocents (€510,130.09) to one million five hundred forty-four thousand seven hundred fiftyone Euro and ninety-nine Eurocents (€1,544,751.99) and the issue of, and issue, fifty-one million thirteen thousand and nine (51,013,009) shares of a nominal value of one euro cent (€0.01) each in the classes and categories as set forth in the agenda to KKR Forte (Cayman) L.P. by way of incorporation of an amount of five hundred ten thousand one hundred thirty Euro and nine Eurocents (€510,130.09) from the Special Reserve as recorded in the April Deed, into the issued share capital.

The general meeting then resolved to allocate the balance of the Special Reserve to the freely distributable general share premium account of the Company.

The general meeting then resolved to increase the issued share capital of the Company by four hundred ninety thousand one hundred twenty-four Euro and ninety-nine Eurocents (€490,124.99) to two million thirty four thousand eight hundred seventy-six Euro and ninetyeight Eurocents (€2,034,876.98) by the issue of forty nine million twelve thousand four hundred ninety-nine (49,012,499) new shares (in such classes and categories as set forth in the agenda) for a total subscription price of forty four million three hundred sixty-nine thousand one hundred sixteen Euro and thirty-five Eurocents (€44,369,116.35) (being an amount of nine million six hundred seven thousand eight hundred forty-three Euro and twenty Eurocents (€9,607,843.20) for the Ordinary Shares and an amount of thirty-four million seven hundred sixty-one thousand two hundred seventy three Euro and fifteen Eurocents (€34,761,273.15) for the Preferred Shares), subscribed to and paid for in full by Bertelsmann Investments Luxembourg S.à r.l., an existing shareholder, by way of a cash contribution to the Company.



Thereupon, Bertelsmann Investments Luxembourg S.à r.l. subscribed to, and fully paid, the New Bertelsmann Shares in the classes and categories as set forth in the agenda for a total subscription price of forty-four million three hundred sixty-nine thousand one hundred sixteen Euro and thirty-five Eurocents (€44,369,116.35) and the meeting resolved to issue the New Bertelsmann Shares.

Evidence of the full payment of the subscription price for the New Bertelsmann Shares of forty-four million three hundred sixty-nine thousand one hundred sixteen Euro and thirtyfive Eurocents (€44,369,116.35) was shown to the undersigned notary.

The meeting resolved to allocate an amount of four hundred ninety thousand one hundred twenty-four Euro and ninety-nine Eurocents (€490,124.99) to the share capital and the balance to the fully distributable share premium.

The meeting confirmed that for the purposes of the determination of "Invested Capital" (as defined in the articles of incorporation) the amount invested by Bertelsmann Investments Luxembourg S.à r.l. by way of the present subscription to shares of the Company shall be deemed to be forty-eight million thirty-nine thousand two hundred sixteen Euro (€48,039,216).

Thereupon the general meeting resolved to amend article 5.1 and article 20 as set forth in the agenda. There being nothing further on the agenda and all agenda items having been considered and resolved upon, the meeting was closed.

#### *Expenses*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase at the fixed rate registration tax perception, have been estimated at about eight thousand euros.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the parties hereto these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Done in Luxembourg on the day beforementioned.

After reading these minutes the bureau signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille dix, le trentième jour du mois de juillet,

Par-devant nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des associés de BMG RM Investments Luxembourg S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée ayant son siège social à L-2440 Luxembourg, 63, rue Rollingergrund, constituée suivant acte reçu du notaire Martine Schaeffer, en date du 30 juin 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") n°1443 du 27 juillet 2009. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois le 16 juin 2010 suivant acte reçu de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, pas encore publié au Mémorial.

L'assemblée a été présidée par Me Susanne Goldacker, Avocate à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Il fut nommé comme secrétaire Me Philippe Hoffmann, Avocat, demeurant à Luxembourg et comme scrutateur Me Frédéric Clasen, Avocat à Luxembourg.

La présidente a déclaré et requis le notaire d'acter que:

I. Les associés représentés ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par les mandataires, le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné, laquelle restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

Il ressort de ladite liste de présence que l'intégralité des cent trois millions quatre cent soixante-deux mille cent quatre-vingt-dix (103.462.190) parts sociales de différentes classes (et catégories) émises dans la Société étaient représentées à l'assemblée générale et tous les associés de la Société ont déclaré avoir eu connaissance préalable de l'ordre du jour de sorte que l'assemblée était valablement constituée et pouvait valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

II. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour*

(Tous les points portés à l'ordre du jour étant interdépendants, ils sont adoptés dans une résolution unique.)

(1) Augmentation du capital social émis et émission de parts sociales comme suit:

A. Reconnaissance que la Condition Préalable telle que définie lors de l'assemblée générale des associés du 26 avril 2010 et enregistrée dans l'acte du 26 avril 2010 reçu du notaire Me Henri Hellinckx (l' "Acte d'Avril"), publié au Mémorial n° 1134 du 1 juin 2010 (consistant en la souscription de parts sociales de la Société par Bertelsmann Investments Luxembourg S. à r.l., a été remplie; augmentation subséquente du capital social émis de la Société de cinq cent dix mille cent trente euros et neuf centimes d'euro (€510.130,09) à un million cinq cent quarante-quatre mille sept cent cinquante et un euros et quatre-vingt-dix-neuf centimes d'euro (€1.544.751,99) et émission de cinquante et un millions treize mille neuf (51.013.009) parts sociales d'une valeur nominale d'une centime d'euro (€0.01) chacune dans les classes et catégories

décrites ci-dessous (les "Nouvelles Parts Sociales KKR") à KKR Forte (Cayman) L.P.; incorporation d'un montant de cinq cent dix mille cent trente euros et neuf centimes d'euro (€510.130,09) de la réserve spéciale de la Société entièrement réservée à KKR Forte (Cayman) L.P. (la "Réserve Spéciale") tel qu'enregistrée dans l'Acte d'Avril, dans le capital social émis; affectation du restant de la Réserve Spéciale au compte général de la prime d'émission librement distribuable de la Société;

Classe	Catégorie	Nombre de parts sociales
A.....	A-O	1.020.260
B.....	B-O	1.020.260
C.....	C-O	1.020.260
D.....	D-O	1.020.260
E.....	E-O	1.020.260
F.....	F-O	1.020.260
G.....	G-O	1.020.260
H.....	H-O	1.020.260
I.....	I-O	1.020.261
J.....	J-O	1.020.261
/.....	Total Ordinaires	10.202.602
A.....	A-PK	4.081.040
B.....	B-PK	4.081.040
C.....	C-PK	4.081.040
D.....	D-PK	4.081.041
E.....	E-PK	4.081.041
F.....	F-PK	4.081.041
G.....	G-PK	4.081.041
H.....	H-PK	4.081.041
I.....	I-PK	4.081.041
J.....	J-PK	4.081.041
/.....	Total K Préférentielles	40.810.407
/.....	Total Parts Sociales	51.013.009

B. Augmentation du capital social émis de la Société de quatre cent quatre-vingtdix mille cent vingt-quatre euros et quatre-vingt-dix-neuf centimes d'euro (€490.124,99) afin de le porter à deux millions trente-quatre mille huit cent soixante-seize euros et quatre-vingt-dix-huit centimes d'euro (€2.034.876,98) et émission de quarante-neuf millions douze mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf (49.012.499) parts sociales d'une valeur nominale d'une centime d'euro (€0,01) chacune, dans les classes et catégories décrites ci-après (les "Nouvelles Parts Sociales Bertelsmann") à Bertelsmann Investments Luxembourg S.à r.l., un associé actuel, en contrepartie d'un apport en numéraire de quarante-quatre millions trois cent soixante-neuf mille cent seize euros et trente-cinq centimes d'euro (€44.369.116,35) à la Société (consistant en un montant de neuf millions six cent sept mille huit cent quarante-trois euros et vingt centimes d'euro (€9.607.843,20) pour les Parts Sociales Ordinaires et un montant de trente-quatre millions sept cent soixante-et-un mille deux cent soixante-treize mille euros et quinze centimes d'euro (€34.761.273,15) pour les Parts Sociales Préférentielles) affectation d'un montant de quatre cent quatre-vingt-dix mille cent vingt-quatre euros et quatre-vingt-dix-neuf centimes d'euro (€490.124,99) de l'apport susmentionné au compte capital social et le restant à la prime d'émission librement distribuable; confirmation qu'aux fins de la détermination du "Capital Investi" (tel que défini dans les statuts), le montant investi par Bertelsmann Investments Luxembourg S.à r.l. par le biais de la présente souscription aux parts sociales de la Société est réputé s'élever à quarante huit millions trente-neuf mille deux cent seize euros (€48.039.216);

Classe	Catégorie	Nombre de parts sociales
A.....	A-O	980,250
B.....	B-O	980,250
C.....	C-O	980,250
D.....	D-O	980,250
E.....	E-O	980,250
F.....	F-O	980,250
G.....	G-O	980,250
H.....	H-O	980,250

I.....	I-O	980,250
J.....	J-O	980,250
/.....	Total Ordinaires	9,802,500
A.....	A-PK	3.920.999
B.....	B-PK	3.921.000
C.....	C-PK	3.921.000
D.....	D-PK	3.921.000
E.....	E-PK	3.921.000
F.....	F-PK	3.921.000
G.....	G-PK	3.921.000
H.....	H-PK	3.921.000
I.....	I-PK	3.921.000
J.....	J-PK	3,921,000
/.....	Total B Préférentielles	39,209,999
/.....	Total Parts Sociales	49.012.499

(2) Modification des statuts comme suit:

A. Modification de l'article 5.1 des statuts de la Société pour qu'il ait, afin de prendre en compte l'augmentation du capital social émis et l'émission de parts sociales, la teneur suivante:

" **5.1.** Le capital social émis de la Société est fixé à deux millions trente-quatre mille huit cent soixante-seize euros et quatre-vingt-dix-huit centimes d'euro (€2.034.876,98) représenté par deux cent trois millions quatre cent quatre-vingt-sept mille six cent quatre-vingt-dix-huit (203.487.698) Parts Sociales de Classe A, B, C, D, E, F, G, H, I et J (chaque Classe de Parts Sociales étant subdivisée en une Catégorie Ordinaire et deux Catégories Préférentielles, tel que décrit ci-après) d'une valeur nominale d'un centime d'euro (€ 0,01) chacune, et ayant les droits et obligations décrits dans les présents Statuts, comme suit:

- vingt millions trois cent quarante-huit mille sept cent soixante-cinq (20.348.765) Parts Sociales de Classe A divisées en quatre millions deux cent vingt-huit mille trois cent soixante-dix-sept (4.228.377) Parts Sociales de Catégorie A-O, sept millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent quatre-vingt-dix (7.898.990) Parts Sociales de Catégorie A-PB et huit millions deux cent vingt et un mille trois cent quatre-vingt-dix-huit (8.221.398) Parts Sociales de Catégorie A-PK;

- vingt millions trois cent quarante-huit mille sept cent soixante-six (20.348.766) Parts Sociales de Classe B divisées en quatre millions deux cent vingt-huit mille trois cent soixante-dix-sept (4.228.377) Parts Sociales de Catégorie B-O, sept millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent quatre-vingt-onze (7.898.991) Parts Sociales de Catégorie B-PB et huit millions deux cent vingt et un mille trois cent quatre-vingt-dix-huit (8.221.398) Parts Sociales de Catégorie B-PK;

- vingt millions trois cent quarante-huit mille sept cent soixante-six (20.348.766) Parts Sociales de Classe C divisées en quatre millions deux cent vingt-huit mille trois cent soixante-dix-sept (4.228.377) Parts Sociales de Catégorie C-O, sept millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent quatre-vingt-onze (7.898.991) Parts Sociales de Catégorie C-PB et huit millions deux cent vingt et un mille trois cent quatre-vingt-dix-huit (8.221.398) Parts Sociales de Catégorie C-PK;

- vingt millions trois cent quarante-huit mille sept cent soixante-huit (20.348.768) Parts Sociales de Classe D divisées en quatre millions deux cent vingt-huit mille trois cent soixante-dix-huit (4.228.378) Parts Sociales de Catégorie D-O, sept millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent quatre-vingt-onze (7.898.991) Parts Sociales de Catégorie D-PB et huit millions deux cent vingt et un mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf (8.221.399) Parts Sociales de Catégorie D-PK;

- vingt millions trois cent quarante-huit mille sept cent soixante-dix (20.348.770) Parts Sociales de Classe E divisées en quatre millions deux cent vingt-huit mille trois cent soixante-dix-huit (4.228.378) Parts Sociales de Catégorie E-O, sept millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent quatre-vingt-douze (7.898.992) Parts Sociales de Catégorie E-PB et huit millions deux cent vingt et un mille quatre cents (8.221.400) Parts Sociales de Catégorie E-PK;

- vingt millions trois cent quarante-huit mille sept cent soixante-dix (20.348.770) Parts Sociales de Classe F divisées en quatre millions deux cent vingt-huit mille trois cent soixante-dix-huit (4.228.378) Parts Sociales de Catégorie F-O, sept millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent quatre-vingt-douze (7.898.992) Parts Sociales de Catégorie F-PB et huit millions deux cent vingt et un mille quatre cents (8.221.400) Parts Sociales de Catégorie F-PK;

- vingt millions trois cent quarante-huit mille sept cent soixante-douze (20.348.772) Parts Sociales de Classe G divisées en quatre millions deux cent vingt-huit mille trois cent quatre-vingts (4.228.380) Parts Sociales de Catégorie G-O, sept millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent quatre-vingt-douze (7.898.992) Parts Sociales de Catégorie G-PB et huit millions deux cent vingt et un mille quatre cents (8.221.400) Parts Sociales de Catégorie G-PK;

- vingt millions trois cent quarante-huit mille sept cent soixante-treize (20.348.773) Parts Sociales de Classe H divisées en quatre millions deux cent vingt-huit mille trois cent quatre-vingt-un (4.228.381) Parts Sociales de Catégorie H-O, sept

millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent quatre-vingt-douze (7.898.992) Parts Sociales de Catégorie H-PB et huit millions deux cent vingt et un mille quatre cents (8.221.400) Parts Sociales de Catégorie H-PK;

- vingt millions trois cent quarante-huit mille sept cent soixante-quatorze (20.348.774) Parts Sociales de Classe I divisées en quatre millions deux cent vingt-huit mille trois cent quatre-vingt-deux (4.228.382) Parts Sociales de Catégorie I-O, sept millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent quatre-vingt-douze (7.898.992) Parts Sociales de Catégorie I-PB et huit millions deux cent vingt et un mille quatre cents (8.221.400) Parts Sociales de Catégorie I-PK; et

- vingt millions trois cent quarante-huit mille sept cent soixante-quatorze (20.348.774) Parts Sociales de Classe J divisées en quatre millions deux cent vingt-huit mille trois cent quatre-vingt-deux (4.228.382) Parts Sociales de Catégorie J-O, sept millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent quatre-vingt-douze (7.898.992) Parts Sociales de Catégorie J-PB et huit millions deux cent vingt et un mille quatre cents (8.221.400) Parts Sociales de Catégorie J-PK."

B. Modification de l'article 20, par modification des définitions énoncées ci-après afin de leur donner la teneur suivante et par ajout de nouvelles définitions telles qu'énoncées ci-après:

Jour d'Accumulation B	Signifie quant au Droit Préférentiel B (i) pour le Montant Fixe Préférentiel B I, le 30 septembre de chaque année après la Return Start B Date I, et (ii) pour le Montant Fixe Préférentiel B II, 30 juillet de chaque année après la Return Start B Date II.
Jour d'Accumulation K	Signifie quant au Droit Préférentiel K (i) pour le Montant Fixe Préférentiel K I, le 30 septembre de chaque année après la Return Start K Date I, et (ii) pour le Montant Fixe Préférentiel K II, le 26 avril de chaque année après la Return Start K Date II.
Montant Fixe Préférentiel B	Signifie (i) pour la période du 30 septembre 2009 (inclus) au 30 juillet 2010 (exclu), trente-neuf millions quatre mille huit cent seize euros et quarante centimes d'euro (€39.004.816,40) et (ii) à partir du 30 juillet 2010 (inclus), soixante-dix-sept millions quatre cent trente-six mille cent quatre-vingt-neuf euros et vingt centimes d'euro (€77.436.189,20).
Montant Fixe Préférentiel B I	Signifie trente-neuf millions quatre mille huit cent seize euros et quarante centimes d'euro (€39.004.816,40).
Montant Fixe Préférentiel B II	Signifie trente-huit millions quatre cent trente et un mille trois cent soixante-douze euros et quatre-vingts centimes d'euro (€38.431.372,80).
Montant Fixe Préférentiel K	Signifie (i) pour la période du 30 septembre 2009 (inclus) au 26 avril 2010 (exclu), quarante millions cinq cent quatre-vingt-un mille quatre cents euros (€40.581.400) et (ii) à partir du 26 avril 2010 (inclus), quatre-vingts millions cinq cent quatre-vingt-un mille quatre cents euros (€80.581.400).
Montant Fixe Préférentiel K I	Signifie quarante millions cinq cent quatre-vingt-un mille quatre cents euros (€40.581.400).
Montant Fixe Préférentiel K II	Signifie quarante millions d'euros (€40.000.000).
Return Start B Date I	Signifie le 30 septembre 2009.
Return Start B Date II	Signifie le 30 juillet 2010.
Return Start K Date	Signifie la Return Start K Date I et/ou la Return Start K Date II.
Return Start K Date I	Signifie le 30 septembre 2009.
Return Start K Date II	Signifie le 26 avril 2010.

Après approbation de ce qui précède par l'assemblée, la résolution suivante a été prise à l'unanimité (tous les points à l'ordre du jour étant interdépendants):

#### *Résolution unique*

L'assemblée générale, au regard du point (1)(B) à l'ordre du jour et de l'interdépendance de tous les points à l'ordre du jour, a reconnu que la Condition Préalable telle que définie dans l'Acte d'Avril (consistant en la souscription de parts sociales de la Société par Bertelsmann Investments Luxembourg S. à r.l.) a été remplie. L'assemblée générale a donc décidé de confirmer l'augmentation du, et d'augmenter le, capital social émis de la Société de cinq cent dix mille cent trente euros et neuf centimes d'euro (€510.130,09) afin de le porter à un million cinq cent quarante-quatre mille sept cent cinquante et un euros et quatre-vingt-dix-neuf centimes d'euro (€1.544.751,99) et l'émission de, et d'émettre, cinquante et un millions treize mille neuf (51.013.009) parts sociales d'une valeur nominale d'un centime d'euro (€0.01) chacune dans les classes et catégories telles que décrites dans l'ordre du jour à KKR Forte (Cayman) L.P. par le biais de l'incorporation d'un montant de cinq cent dix mille cent trente euros et neuf centimes d'euro (€510.130,09) de la Réserve Spéciale tel qu'enregistrée dans l'Acte d'Avril, dans le capital social émis.

L'assemblée générale a alors décidé d'affecter le restant de la Réserve Spéciale au compte général de la prime d'émission librement distribuable de la Société.

L'assemblée générale a alors décidé d'augmenter le capital social émis de la Société de quatre cent quatre-vingt-dix mille cent vingt-quatre euros et quatre-vingt-dix-neuf centimes d'euro (€490.124,99) afin de le porter à deux millions trente-quatre mille huit cent soixante-seize euros et quatre-vingt-dix-huit centimes d'euro (€2.034.876,98) par l'émission de quarante-neuf millions douze mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf (49.012.499) nouvelles parts sociales (dans les

classes et catégories telles que décrites dans l'ordre du jour) pour un prix total de souscription de quarante-quatre millions trois cent soixante-neuf mille cent seize euros et trente-cinq centimes d'euro (€44.369.116,35) (consistant en un montant de neuf millions six cent sept mille huit cent quarante-trois euros et vingt centimes d'euro (€9.607.843,20) pour les Parts Sociales Ordinaires et un montant de trente-quatre millions sept cent soixante-et-un mille deux cent soixante-treize euros et quinze centimes d'euro (€34.761.273,15) pour les Parts Sociales Préférentielles), souscrites et payée intégralement par Bertelsmann Investments Luxembourg S.à r.l., un associé actuel, par le biais d'un apport en numéraire à la Société.

Ensuite, Bertelsmann Investments Luxembourg S.à r.l. a souscrit et payé intégralement les Nouvelles Parts Sociales Bertelsmann dans les classes et catégories décrites dans l'ordre du jour pour un prix total de souscription de quarante-quatre millions trois cent soixante-neuf mille cent seize euros et trente-cinq centimes d'euro (€44.369.116,35) et l'assemblée a décidé d'émettre les Nouvelles Parts Sociales Bertelsmann.

Preuve du paiement complet du prix de souscription s'élevant à quarante-quatre millions trois cent soixante-neuf mille cent seize euros et trente-cinq centimes d'euro (€44.369.116,35) a été donnée au notaire soussigné.

L'assemblée a décidé d'affecter un montant de quatre cent quatre-vingt-dix mille cent vingt-quatre euros et quatre-vingt-dix-neuf centimes d'euros (€490.124,99) au compte du capital social et le restant à la prime d'émission librement distribuable.

L'assemblée a confirmé qu'aux fins de la détermination du "Capital Investi" (tel que défini dans les statuts), le montant investi par Bertelsmann Investments Luxembourg S.à r.l. par le biais de la présente souscription aux parts sociales de la Société est réputé s'élever à quarante huit millions trente-neuf mille deux cent seize euros (€48.039.216).

En conséquence, l'assemblée générale a décidé de modifier l'article 5.1 et l'article 20 tel que spécifié dans l'ordre du jour.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, et tous les points à l'ordre du jour ayant été pris en considération et une résolution prise à leur sujet, l'assemblée a été clôturée.

#### Dépenses

Les coûts, dépenses, frais et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de son augmentation de capital au taux d'enregistrement fixe sont estimés à environ huit mille euros.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande des parties comparantes, le présent procès-verbal est rédigé en anglais suivi d'une traduction en français; à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite, les membres du bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: P. HOFFMANN, F. CLASEN, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 04 août 2010. Relation: LAC/2010/34627. Reçu soixante-quinze euros (75.-€).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Référence de publication: 2010108501/472.

(100122744) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2010.

---

#### **Boston Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 81.660.767,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 140.340.

—  
In the year two thousand and ten, on the fifth day of the month of August.

Before Maître Blanche MOUTRIER, notary, residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg),

Was held an extraordinary general meeting (the "Meeting") of the shareholders of Boston Holding S.à r.l. (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg under number B 140340, incorporated on 3<sup>rd</sup> July 2008 by deed of the Me Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1964 of 12 August 2008 (the "Mémorial"). The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time on 8 September 2009 by deed of Me Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial number 2039 dated 17 October 2009.

The Meeting was presided by Me Antoine Daurel, lawyer, residing in Luxembourg.

The Meeting appointed as secretary and as scrutineer Me Michel Nickels, lawyer, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

I. The shareholders represented together with the number of shares held by each of them are shown on the attendance list, signed by the proxyholders, the chairman, the secretary and scrutineer and the undersigned notary, which will be annexed to the present deed to be filed therewith with the registration authorities.

II. It appears from the attendance list that all the ninety-one million eight hundred sixty-six thousand seven hundred and ninety-nine (91,866,799) shares in issue in the Company are duly represented at the present Meeting so that the entire issued share capital and all shareholders of the Company are represented at the present Meeting and declare having had full knowledge of its agenda.

III. It appears from the above that the present Meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all items of the agenda which are as follows:

1) Acknowledgement of net profits and premium of the Company as at 5 August 2010;

2) Decision to repurchase all the ten million two hundred and six thousand and thirty-two (10,206,032) Class C Preferred Shares in issue in the Company of a par value of one Euro (EUR 1.-) each, at a repurchase price per Class C Preferred Share equal to the Cancellation Value per Share (being the Total Cancellation Value divided by the number of Class C Preferred Shares) pursuant to the articles of incorporation of the Company in order to proceed to the cancellation of all Class C Preferred Shares in issue and hence the liquidation of an entire class of shares of the Company; express approval and waiver of any rights by the shareholders of any other classes of shares; approval of the Available Amount and the Cancellation Value per Share;

3) Acceptance of the repurchase of all Class C Preferred Shares by the Class C Preferred Shareholders;

4) Cancellation of all ten million two hundred and six thousand and thirty-two (10,206,032) outstanding Class C Preferred Shares so repurchased and consequential reduction of the legal reserve and allocation to the freely distributable reserves; approval of the payment of the Cancellation Value per Share to the (former) holders of the Class C Preferred Shares in cash, allocation between premium and net profits;

5) Consequential amendment of the first paragraph of Article 5.1 of the articles of association of the Company so as to provide for the new issued share capital amount of the Company, and deletion of reference to the "Class C Preferred Shares" which shall read as follows:

"The Company's corporate capital is fixed at eighty-one million six hundred sixty thousand seven hundred and sixty-seven Euros (EUR 81,660,767) represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares (the "Ordinary Shares") and ten million two hundred and six thousand and forty-three (10,206,043) class A preferred shares (the "Class A Preferred Shares"), ten million two hundred and six thousand and thirty-two (10,206,032) class B preferred shares (the "Class B Preferred Shares"), ten million two hundred and six thousand and thirty-two (10,206,032) class D preferred shares (the "Class D Preferred Shares"), ten million two hundred and six thousand and thirty-two (10,206,032) class E preferred shares (the "Class E Preferred Shares"), ten million two hundred and six thousand and thirty-two (10,206,032) class F preferred shares (the "Class F Preferred Shares"), ten million two hundred and six thousand and thirty-two (10,206,032) class G preferred shares (the "Class G Preferred Shares"), ten million two hundred and six thousand and thirty-two (10,206,032) class H preferred shares (the "Class H Preferred Shares") and ten million two hundred and six thousand and thirty-two (10,206,032) class I preferred shares (the "Class I Preferred Shares"), together with the Class A Preferred Shares, the Class B Preferred Shares, the Class D Preferred Shares, the Class E Preferred Shares, the Class F Preferred Shares, the Class G Preferred Shares and the Class H Preferred Shares, the "Preferred Shares", representing a total of eighty-one million six hundred sixty thousand seven hundred and sixty-seven (81,660,767) shares of a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, all fully subscribed and entirely paid up."

6) Subsequent amendment of Articles 5.2.2, 5.2.5 and 5.7 of the articles of association of the Company which shall read as follows:

" **5.2.2.** In the event of a repurchase and cancellation of one or more classes of Preferred Shares in order to reduce the share capital, the holders of Shares of the repurchased and cancelled class(es) of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Repurchase and Cancellation Price Per Share (as defined herebelow) for each Share of the relevant class(es) repurchased and cancelled held by them."

" **5.2.5.** In the case of redemption or repurchase of a class of Preferred Shares, the holders of such class of Preferred Shares shall receive, for each of their shares held in such Class, the Repurchase and Cancellation Price Per Share calculated as follows: nominal value per Preferred Share to be cancelled plus the Available Amount divided by the number of Preferred Shares in issue in the class of Preferred Shares to be repurchased and cancelled, provided that the general meeting of shareholders may decide to limit the Repurchase and Cancellation Price Per Share to the Available Cash per Share, increased if so expressly decided by the general meeting by other readily distributable assets of the Company."

" **5.7.** Definitions

Available Amount

Means (without double counting) total amount of net profits of the Company (including carried forward profits but (i) less the results, if positive, of any losses (including carried forward losses) expressed as a positive minus any freely distributable share premium and reserves and (ii) less any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements

of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended or of the articles of association) determined on the basis of the Interim Accounts relating to the relevant Class Period (or New Period, as the case may be).

#### Available Cash

Means all the cash held by the Company (except for cash on term deposits with a remaining maturity exceeding six (6) months), any readily marketable money market instruments, bonds and notes and any receivable which in the opinion of the board of managers will be paid to the Company in the short term less any indebtedness or other debt of the Company payable in less than six (6) months determined on the basis of the Interim Accounts relating to the relevant Class Period (or New Period, as the case may be).

#### Available Cash Per Share

Means in respect of a Class of Shares, the Available Cash divided by the number of Preferred Shares in issue in the Class to be repurchased and cancelled.

#### Repurchase and Cancellation Price Per Share

Has the meaning ascribed to it in article 5.2.5.

#### Class A Interim 2008 Accounts

Means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class A Preferred Shares.

#### Class B Interim 2009 Accounts

Means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class B Preferred Shares.

#### Class C Interim 2011 Accounts

Means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class C Preferred Shares.

#### Class D Interim 2011 Accounts

Means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class D Preferred Shares.

#### Class E Interim 2012 Accounts

Means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class E Preferred Shares.

#### Class F Interim 2013 Accounts

Means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class F Preferred Shares.

#### Class G Interim 2014 Accounts

Means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class G Preferred Shares.

#### Class H Interim 2015 Accounts

Means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class H Preferred Shares.

#### Class I Interim 2016 Accounts

Means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class I Preferred Shares.

#### Class Period

Means Class A Period, Class B Period, Class C Period, Class D Period, Class E Period, Class F Period, Class G Period, Class H Period and Class I Period.

#### Interim Accounts

Means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.

#### Interim Account Date

Means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of Preferred Shares, provided that such date may not be later than the last day of the third month after the first year end following the start date of the relevant period.”

Thereafter the following resolutions were passed by the shareholders of the Company:

#### *First Resolution*

The shareholders acknowledged that as at 5 August 2010, the Company has an available premium of approximately three hundred and forty-eight million four hundred and eleven thousand five hundred and twenty-two Euros seventeen cents (EUR 348,411,522.17).

#### *Second Resolution*

The shareholders resolved to approve the repurchase of all ten million two hundred and six thousand and thirty-two (10,206,032) Class C Preferred Shares in issue in the Company of a par value of one Euro (EUR 1.-) each, at a repurchase price per Class C Preferred Share equal to the Cancellation Value per Share pursuant to the articles of association of the Company in order to proceed to the cancellation of all Class C Preferred Shares in issue and hence the liquidation of an entire class of shares of the Company. The shareholders approved the Available Amount of three hundred and forty-eight million two hundred and twenty-six thousand four hundred and sixty-eight Euros ninety-nine cents (EUR 348,226,468.99).

The shareholders resolved to approve the Available Amount set at three hundred and forty-eight million two hundred and twenty-six thousand four hundred and sixty-eight Euros ninety-nine cents (EUR 348,226,468.99). The shareholders noted however that the cash available after payment of the running costs amounts to fifty-three million one hundred and fifty-one thousand two hundred and fifty-three Euros three cents (EUR 53,151,253.03) and that it is envisaged to pay an amount of fifty-two million nine hundred and ninety-seven thousand five hundred and eighty-seven Euros (EUR 52,997,587) (the "Maximum Amount"). The shareholders resolved the payment thereof to the Class C Preferred Shareholders as consideration for the repurchase.

The shareholders noted the acceptance by the Class C Preferred Shareholders to the repurchase of all Class C Preferred Shares at the Maximum Amount. The shareholders further noted the express approval and the waiver of any rights by the holders of any other classes of shares.

Thereupon the shareholders resolved to cancel all the ten million two hundred and six thousand and thirty-two (10,206,032) Class C Preferred Shares repurchased and to reduce the issued share capital of the Company by an amount of ten million two hundred and six thousand and thirty-two Euros (EUR 10,206,032) from its current amount in order to bring it to eighty-one million six hundred sixty thousand seven hundred and sixty-seven Euros (EUR 81,660,767).

The shareholders resolved to reduce the legal reserve account by an amount of one million twenty thousand six hundred three Euros twenty cents (EUR 1,020,603.20) to reflect the share capital reduction and to allocate such amount to the freely distributable reserves account of the Company.

The shareholders resolved to allocate the Maximum Amount as to ten million two hundred and six thousand and thirty-two Euros (EUR 10,206,032) to the share capital (as per the share capital reduction) and as to forty-two million seven hundred and ninety-one thousand five hundred and fifty-five Euros (EUR 42,791,555) to net profits.

#### *Third Resolution*

The shareholders resolved to amend paragraph 1 of Article 5.1 of the articles of association of the Company as set forth in the agenda.

#### *Fourth Resolution*

The shareholders resolved to amend paragraph Article 5.2.2, 5.2.5 and 5.7 of the articles of association of the Company as set forth in the agenda.

#### *Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed estimated at € 1,500.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons in case of discrepancies between the English and French version, the English version will prevail.

Done in Luxembourg on the day before mentioned.

After reading these minutes the members of the bureau signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le cinquième jour du mois d'août.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg),

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire (l'«Assemblée») des associés de Boston Holding S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 140340, constituée en date du 3 juillet 2008 suivant acte de Me Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1964 du 12 août 2008 (le «Mémorial»). Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte de M e Gérard Lecuit en date du 8 septembre 2009, publié au Mémorial n°2039 du 17 octobre 2009.

L'Assemblée a été présidée par Me Antoine Daurel, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée a nommé comme secrétaire et scrutateur Me Michel Nickels, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le président a déclaré et requis le notaire d'acter que:

I. Les associés représentés ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par les mandataires, le président, le secrétaire et scrutateur et le notaire soussigné, qui restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

II. Il appert de ladite liste de présence que toutes les quatre-vingt onze millions huit cent soixante six mille sept cent quatre-vingt dix-neuf (91.866.799) parts sociales émises dans la Société sont dûment représentées à la présente Assemblée de sorte que l'entière du capital social émis et tous les associés de la Société sont représentés à la présente Assemblée et déclarent avoir eu connaissance préalable de l'ordre du jour.



III. Il résulte de ce qui précède que la présente Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour qui sont les suivants:

1) Reconnaissance des bénéfices nets et des primes de la Société en date du 5 août 2010;

2) Décision de racheter la totalité des dix millions deux cent six mille trente-deux (10.206.032) Parts Sociales Privilégiées de Classe C émises dans la Société d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-) chacune, à un prix de rachat par Part Sociale Privilégiée de Classe C égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale (étant la Valeur d'Annulation Totale divisée par le nombre de Parts Sociales Privilégiées de Classe C) conformément aux statuts de la Société afin de procéder à l'annulation de la totalité des Parts Sociales Privilégiées de Classe C émises et par conséquent à la liquidation de l'entière d'une classe de parts sociales de la Société; accord express et renonciation à tous les droits par les détenteurs de toutes autres classes de parts sociales; approbation du Montant Disponible et de la Valeur d'Annulation par Part Sociale;

3) Acceptation du rachat de la totalité des Parts Sociales Privilégiées de Classe C par les Détenteurs de Parts Sociales Privilégiées de Classe C;

4) Annulation de la totalité des dix millions deux cent six mille trente-deux (10.206.032) Parts Sociales Privilégiées de Classe C en circulation ainsi rachetées et réduction corrélative de la réserve légale et affectation aux réserves librement distribuables; approbation du paiement de la Valeur d'Annulation par Part Sociale aux (aux anciens) détenteurs des Parts Sociales Privilégiées de Classe C en espèces, répartition entre prime et bénéfices nets;

5) Modification corrélative du premier paragraphe de l'Article 5.1 des statuts de la Société afin de prévoir le montant du nouveau capital social émis de la Société, et suppression de la référence aux «Parts Sociales Privilégiées de Classe C» afin qu'il ait la teneur suivante:

«Le capital social de la Société est fixé à quatre-vingt un millions six cent soixante mille sept cent soixante sept Euros (EUR 81.660.767) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires (les «Parts Sociales Ordinaires») et dix millions deux cent six mille quarante-trois (10.206.043) parts sociales privilégiées de classe A (les «Parts Sociales Privilégiées de Classe A»); dix millions deux cent six mille trente-deux (10.206.032) parts sociales privilégiées de classe B (les «Parts Sociales Privilégiées de Classe B»); dix millions deux cent six mille trente-deux (10.206.032) parts sociales privilégiées de classe D (les «Parts Sociales Privilégiées de Classe D»); dix millions deux cent six mille trente-deux (10.206.032) parts sociales privilégiées de classe E (les «Parts Sociales Privilégiées de Classe E»); dix millions deux cent six mille trente-deux (10.206.032) parts sociales privilégiées de classe F (les «Parts Sociales Privilégiées de Classe F»); dix millions deux cent six mille trente-deux (10.206.032) parts sociales privilégiées de classe G (les «Parts Sociales Privilégiées de Classe G»); dix millions deux cent six mille trente-deux (10.206.032) parts sociales privilégiées de classe H (les «Parts Sociales Privilégiées de Classe H»); dix millions deux cent six mille trente-deux (10.206.032) parts sociales privilégiées de classe I (les «Parts Sociales Privilégiées de Classe I»), ensemble avec les Parts Sociales Privilégiées de Classe A, les Parts Sociales Privilégiées de Classe B, les Parts Sociales Privilégiées de Classe C, les Parts Sociales Privilégiées de Classe E, les Parts Sociales Privilégiées de Classe F, les Parts Sociales Privilégiées de Classe G, les Parts Sociales Privilégiées de Classe H (les «Parts Sociales Privilégiées»), représentant au total quatre-vingt un millions six cent soixante mille sept cent soixante sept (81.660.767) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-) chacune, toutes entièrement souscrites et entièrement libérées.»

6) Modification corrélative des Articles 5.2.2, 5.2.5 et 5.7 des statuts de la Société afin qu'ils aient la teneur suivante:

« **5.2.2.** Dans le cas du rachat et de l'annulation d'une ou plusieurs classes de Parts Sociales Privilégiées en vue d'une réduction du capital social, les détenteurs de Parts Sociales faisant partie des classes de Parts Sociales rachetées et annulées percevront de la part de la Société un montant équivalent au Prix de Rachat et d'Annulation par Part Sociale (tel que défini ci-dessous) pour chacune des Parts Sociales des classes concernées rachetées et qui ont été annulées qu'ils détiennent .»

« **5.2.5.** Dans le cas du rachat d'une classe de Parts Sociales Privilégiées, les détenteurs de cette classe de Parts Sociales Privilégiées percevront le Prix de Rachat et d'Annulation par Part Sociale calculé comme suit: la valeur nominale par Part Sociale Privilégiée devant être annulée plus le Montant Disponible divisé par le Nombre de Parts Sociales Privilégiées émises dans la classe devant être rachetée et annulée, sous réserve que l'assemblée générale des associés décide de limiter le Prix de Rachat et d'Annulation par Part Sociale aux Sommes Disponibles par Part Sociale, augmenté, par décision expresse de l'assemblée générale, de tout autre actif de la Société prêt à être distribué.»

#### **5.7. Définitions**

##### **Montant Disponible**

Signifie (sans double comptes) le montant total des bénéfices nets de la Société (y compris les bénéfices reportés (i) moins les résultats, si positifs, de toutes pertes (pertes reportées y compris) exprimées de manière positive moins toute prime d'émission et réserves librement distribuables et (ii) moins toutes les sommes placées en réserve conformément aux exigences de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ou des statuts déterminées sur base des Comptes Intérimaires relatifs à la Période de la Classe concernée (ou la Nouvelle Période, selon le cas).

##### **Sommes Disponibles**

Signifie toutes les sommes détenues par la Société (autre que les sommes déposées sur des comptes à terme avec une maturité supérieure à six (6) mois), tout instrument ou obligation monétaires fongibles, et toute créance qui dans l'opinion

du conseil de gérance de la Société seront payées à la Société à court terme, moins toute dette de la Société payable à moins de six (6) mois déterminée sur la base des Comptes Intérimaires de la Période de la Classe concernée (ou Nouvelle Période, selon le cas).

Somme disponible par Part Sociale

Signifie pour chaque classe de Parts Sociales, les Sommes Disponibles divisées par le nombre de Parts Sociales Privilegiées émises dans la classe devant être rachetée ou annulée.

Prix de Rachat et d'Annulation par Part Sociale

A la signification qui lui est attribuée à l'article 5.2.5.

Comptes Intérimaires 2008 de Classe A

Signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales Privilegiées de Classe A.

Comptes Intérimaires 2009 de Classe B

Signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales Privilegiées de Classe B.

Comptes Intérimaires 2010 de Classe C

Signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des s Parts Sociales Privilegiées de Classe C.

Comptes Intérimaires 2011 de Classe D

Signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des s Parts Sociales Privilegiées de Classe D.

Comptes Intérimaires 2012 de Classe E

Signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales Privilegiées de Classe E.

Comptes Intérimaires 2013 de Classe F

Signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales Privilegiées de Classe F.

Comptes Intérimaires 2014 de Classe G

Signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales Privilegiées de Classe G.

Comptes Intérimaires 2015 de Classe H

Signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales Privilegiées de Classe H.

Comptes Intérimaires 2016 de Classe I

Signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales Privilegiées de Classe I.

Période de la Classe

Signifie Période de la Classe A, Période de la Classe B, Période de la Classe C, Période de la Classe D, Période de la Classe E, Période de la Classe F, Période de la Classe G, Période de la Classe H et Période de la Classe I.

Comptes Intérimaires

Signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires concernée.

Date des Comptes Intérimaires

Signifie la date ne précédant pas huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation de la Classe de Parts Sociales Privilegiées concernée, étant entendu que cette date ne peut être une date postérieure au dernier jour du troisième mois de la première année suivant la date de début de la période concernée."

Ensuite, les résolutions suivantes ont été adoptées par l'Associé Unique de la Société:

#### *Première Résolution*

Les associés reconnaissent qu'en date du 5 août 2010, la Société a une prime d'émission disponible d'un montant approximatif de trois cent quarante-huit millions quatre cent onze mille cinq cent vingt-deux euros dix-sept centimes (EUR 348.411.522,17).

#### *Deuxième Résolution*

Les associés ont décidé d'approuver le rachat de la totalité des dix millions deux cent six mille trente-deux (10.206.032) Parts Sociales Privilegiées de Classe C émises dans la Société d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-) chacune, à un prix de rachat par Part Sociale Privilegiée de Classe C égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale conformément aux statuts de la Société afin de procéder à l'annulation de la totalité des Parts Sociales Privilegiées de Classe C émises et par conséquent à la liquidation de l'entière de la classe de Parts Sociales privilegiées de Classe C de la Société. Les associés ont approuvé le Montant Disponible de trois cent quarante-huit millions deux cent vingt-six mille quatre cent soixante-huit euros quatre-vingt-dix-neuf centimes (EUR 348.226.468,99).

Les associés ont décidé d'approuver le Montant Disponible fixé à trois cent quarante-huit millions deux cent vingt-six mille quatre cent soixante-huit euros quatre-vingt-dix-neuf centimes (EUR 348.226.468,99). Les associés ont noté cependant que le montant disponible après paiement des coûts courants est égal à cinquante-trois millions cent cinquante-et-un mille deux cent cinquante-trois euros trois centimes (EUR 53.151.253,03) et qu'il est envisagé de payer un montant de cinquante-deux millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent quatre-vingt-sept euros (EUR 52.997.587) (le «Montant Maximum»). Les associés ont décidé de payer ces coûts aux Associés Privilegiés de Classe C en contrepartie du rachat.

Les associés ont noté l'acceptation des détenteurs de Parts Sociales Privilégiées de Classe C de racheter la totalité des Parts Sociales Privilégiées de Classe C au Montant Maximum. Les associés ont par ailleurs noté l'accord express et la renonciation à tous les droits des détenteurs de toute autre classe de parts sociales.

Ces faits exposés, les associés ont décidé d'annuler la totalité des dix millions deux cent six mille trente-deux (10.206.032) Parts Sociales Privilégiées de Classe C et de déduire du capital social émis de la Société un montant de dix millions deux cent six mille trente-deux euros (EUR 10.206.032) de son montant actuel afin de le porter à quatre-vingt un millions six cent soixante mille sept cent soixante sept Euros (EUR 81.660.767).

Les associés ont décidé de réduire la réserve légale d'un montant de un million vingt mille six cent trois Euros vingt centimes (EUR 1.020.603,20) afin de refléter la réduction du capital social et d'allouer ce montant au compte des réserves librement distribuables de la Société.

Les associés ont décidé d'affecter le Montant Maximum à hauteur de dix millions deux cent six mille trente-deux euros (EUR 10.206.032) au capital social (tel que lors de la réduction du capital social), et de quarante-deux millions sept cent quatre-vingt-onze mille cinq cent cinquante-cinq euros (EUR 42.791.555) aux bénéfices nets.

#### *Troisième Résolution*

Les associés ont décidé de modifier le paragraphe 1 de l'Article 5.1 des statuts de la Société tel qu'inscrit à l'ordre du jour.

#### *Quatrième Résolution*

Les associés ont décidé de modifier les Articles 5.2.2, 5.2.5 et 5.7 des statuts de la Société tel qu'inscrit à l'ordre du jour.

#### *Dépenses*

Les coûts, dépenses, rémunération ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison de présent acte, sont estimés à approximativement € 1.500,-.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande des parties comparantes, le présent procès-verbal a été rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg,

Et après lecture faite, les membres du bureau ont signé ensemble avec le notaire soussigné le présent acte.

Signé: A.Daurel, M.Nickels, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 06 août 2010. Relation: EAC/2010/9619. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): A.Santioni.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 9 août 2010.

Référence de publication: 2010108490/330.

(100122431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2010.

### **Transtrend Fund Alliance, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 97.101.

#### *Extrait des décisions prises par voie de résolution circulaire en date du 11 mai 2010*

En date du 11 mai 2010, le Conseil d'Administration a décidé:

- d'accepter la démission, avec effet au 31 mai 2010, de Monsieur Adrianus A. Van Hienen en qualité de Président et d'Administrateur

- de coopter, avec effet au 31 mai 2010, Monsieur Norbert Wagemans, Robeco Luxembourg SA, 287-289 route d'Arlon, L - 1150 Luxembourg, en qualité d'Administrateur jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2011, en remplacement de Monsieur Adrianus A. Van Hienen, démissionnaire

- de nommer, avec effet au 31 mai 2010, Monsieur Norbert Wagemans en qualité de Président du Conseil d'Administration pour une durée indéterminée

Luxembourg, le 3 juin 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Signatures

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2010105975/20.

(100118051) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2010.

---

**Cable TV Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 151.248.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 26 juillet 2010*

*Première résolution*

L'Associé Unique accepte la démission de Monsieur Alain PEIGNEUX de son poste de gérant de catégorie B de la Société avec effet immédiat.

*Seconde résolution*

L'Associé Unique nomme Monsieur José CORREIA, né le 4 octobre 1971 à Palmeira Braga (Portugal), résidant professionnellement au 67 rue Ermesinde, L- 1469 Luxembourg au poste de gérant de catégorie B de la Société pour une durée illimitée avec effet immédiat.

Pour extrait

Pour la Société

Référence de publication: 2010105484/18.

(100119686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

---

**Gate Gourmet Luxembourg IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.173.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 86.448.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 28 juillet 2010*

En date du 28 juillet 2010, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- de renouveler le mandat des personnes suivantes en tant que gérants de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale de la Société qui se tiendra en l'année 2011:

Monsieur Guy DUBOIS

Monsieur Guy HARLES

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2010.

Gate Gourmet Luxembourg IV S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2010105586/18.

(100118822) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

---

**HPT Service S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 82.692.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social de la société le 30 juin 2010*

L'Assemblée ratifie la démission de M. Alexis Kamarowsky, avec adresse professionnelle au 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg, de son mandat d'Administrateur.

L'assemblée ratifie la cooptation de Madame Carine Agostini, née le 27.4.1977 à Villerupt, avec adresse professionnelle au 1, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg en tant que nouvel administrateur avec effet au 15.10.2009 en remplacement de M. Alexis Kamarowsky. Elle terminera le mandat de son prédécesseur à savoir jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale qui se tiendra en 2012.

Luxembourg, le 30 juin 2010.

Pour extrait conforme

Signatures

*L'agent domiciliataire*

Référence de publication: 2010105629/18.

(100118762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

---

**Gullivers Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 90.000,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 107.142.

—  
La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 30 mars 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 790 du 6 août 2005.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Gullivers Luxembourg S.à r.l.

Référence de publication: 2010105591/14.

(100119108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

---

**Komaco International Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 56.715.

—  
*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 2 août 2010*

1. Le siège social a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, à L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.

2. M. Hans DE GRAAF a démissionné de ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration.

3. Mme Nancy BLEUMER a démissionné de son mandat d'administrateur.

4. Mme Monique JUNCKER a démissionné de son mandat d'administrateur.

5. La société à responsabilité limitée FIDUCIAIRE PATRICK SGANZERLA S.à r.l. a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes.

6. M. Geert DIRKX, expert-comptable, né à Maaseik (Belgique), le 10 octobre 1970, demeurant professionnellement à L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.

7. M. Francis FERRANT, conseil économique, né à Bruges (Belgique), le 2 juillet 1972, demeurant professionnellement à L-8226 Mamer, 2, rue de l'Ecole, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.

8. M. Dilip VAN WAETERMEULEN, conseil économique, né à Ratnagiri (Inde), le 8 août 1975, demeurant professionnellement à L-8226 Mamer, 2, rue de l'Ecole, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.

9. La société à responsabilité limitée DEC s.à r.l., R.C.S. Luxembourg B no 143 543, avec siège social à L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté, a été nommée comme commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.

Luxembourg, le 2 août 2010.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour KOMACO INTERNATIONAL HOLDING S.A.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010105671/31.

(100118678) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

---

**Galava International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 86.083.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010105592/10.

(100118761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

---

**GCG Manager S.A. Luxco S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 153.484.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 21 juin 2010, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 14 juillet 2010.

Référence de publication: 2010105593/11.

(100118688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

---

**Greenroad S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er.

R.C.S. Luxembourg B 132.446.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010105603/10.

(100119464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

---

**Lemke Holding, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 111.614.

EXTRAIT

L'assemblée générale du 30 juillet 2010 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Monsieur Manuel HACK, Administrateur, maître es sciences économiques, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;

- Madame Stéphanie GRISIUS, Administrateur, M. Phil. Finance B. Sc. Economics, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;

- Monsieur Laurent HEILIGER, Administrateur-Président, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2010.

L'assemblée générale du 30 juillet 2010 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 42, rue des Cerises, L-6113 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2010.

Luxembourg, le 30 juillet 2010.

Pour LEMKE HOLDING SPF

Société anonyme holding

Signature

Référence de publication: 2010106623/23.

(100118823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

---

**Grosbour S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8140 Bridel, 106, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 79.424.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010105605/10.

(100119590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

**Holding Luxco 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 148.200.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Fait à Luxembourg, le 3 août 2010.

Référence de publication: 2010105611/11.

(100119629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

**Holding Luxco 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 148.201.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Fait à Luxembourg, le 3 août 2010.

Référence de publication: 2010105612/11.

(100119630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

**Carraig Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 107.747.

Conformément à l'article 51bis de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales, la Société informe par la présente de la nomination des personnes suivantes en tant que représentants permanents de ses administrateurs:

Mme Claudine Schinker, résidant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, a été nommée en date du 29 juillet 2010 en tant que représentant permanent de Luxembourg Corporation Company S.A. avec effet immédiat.

M. Frederik Kuiper, résidant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg a été nommé en date du 29 juillet 2010 en tant que représentant permanent de T.C.G Gestion S.A. avec effet immédiat.

M. Eric Lechat, résidant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, a été nommée en date du 29 juillet 2010 en tant que représentant permanent de CMS Management Services S.A. avec effet immédiat.

M. Jan Willem Overheul, résidant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, a été nommée en date du 29 juillet 2010 en tant que représentant permanent de CAS Services S.A. avec effet immédiat.

Luxembourg, le 30 juillet 2010.

Luxembourg Corporation Company SA

Claudine Schinker

*Représentant permanent*

Référence de publication: 2010106571/22.

(100118803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

**Hypernet S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 66, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 140.883.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010105614/10.

(100119638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

**Hidega S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8140 Bridel, 106, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 67.104.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010105624/10.

(100119586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

**HOB S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 153.711.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2010.

Pour copie conforme

*Pour la société*

Carlo WERSANDT

*Notaire*

Référence de publication: 2010105628/14.

(100118724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

**Carraig Beag S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 108.905.

Conformément à l'article 51bis de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales, la Société informe par la présente de la nomination des personnes suivantes en tant que représentants permanents de ses administrateurs:

Mme Claudine Schinker, résidant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, a été nommée en date du 29 juillet 2010 en tant que représentant permanent de Luxembourg Corporation Company S.A. avec effet immédiat.

M. Frederik Kuiper, résidant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg a été nommé en date du 29 juillet 2010 en tant que représentant permanent de T.C.G Gestion S.A. avec effet immédiat.

M. Eric Lechat, résidant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, a été nommée en date du 29 juillet 2010 en tant que représentant permanent de CMS Management Services S.A. avec effet immédiat.

Luxembourg, le 30 juillet 2010.

Luxembourg Corporation Company SA

Claudine Schinker

*Représentant permanent*

Référence de publication: 2010106570/20.

(100118795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.



**HSH Global Aircraft I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 100.000,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 127.642.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 Juillet 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010105630/11.

(100119653) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

---

**Human Potentials Development, Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof, 9, rue des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 146.391.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés, dans leur version abrégée, au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg conformément à l'art. 79(1) de la loi du 19/12/2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Mandataire*

Référence de publication: 2010105631/11.

(100119701) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

---

**H2O Finland LuxCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 116.357.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2010.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2010105632/11.

(100118599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

---

**Merrill Lynch Luxembourg Capital Funding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 106.419.

Les gérants de la Société sont:

Steen FOLDBERG, Director, Merrill Lynch Luxembourg, né le 11 mai 1959 à Hrarsholm, Danemark, avec adresse au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg;

Marco STAUFFACHER, Director of Global Equity Linked Products, né le 26 août 1979 à Zurich, Suisse, avec adresse à Stockerhof, Stockerstrasse 23, 8002 Zurich, Suisse;

Matthew Scott FITCH, Luxembourg Treasurer, né le 9 mars 1974 à Bromborough, Royaume-Uni, avec adresse au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg;

Douglas Lee HASSMANN, Senior Vice President, né le 25 mars 1966 au Nebraska, Etats-Unis, avec adresse au Trans-america Square, 401 N Tryon St, Charlotte, NC 28255, Etats-Unis; et

Jonathan Howard Redvers LEE, Chartered Accountant, né le 10 janvier 1966 à Hertfordshire, Royaume-Uni avec adresse à Warwick Court, 2 King Edward Street, London EC1A 1HQ, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*POUR MERRILL LYNCH LUXEMBOURG CAPITAL FUNDING S.a r.l.*

Signature

Référence de publication: 2010105709/21.

(100119698) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

---

**H2O LuxCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.  
R.C.S. Luxembourg B 122.676.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2010.  
SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2010105633/11.

(100119357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

---

**Zimmer Luxembourg II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 101.255.

*Extrait des décisions prises par les associées en date du 15 juillet 2010*

1) Le nombre des gérants a été augmenté de deux (2) à trois (3).

2) Monsieur Georges SCHEUER, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 5 juin 1967, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 2 août 2010.  
Pour extrait sincère et conforme  
Pour *Zimmer Luxembourg II S.à r.l*  
Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010105858/16.

(100118659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

---

**Immobilière Hamm S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8050 Bertrange, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 148.211.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale du 11 mai 2010*

*Est nommé administrateur unique:*

- La société IMMO HORIZON S.A.

Route d'Arlon  
L-8050 BERTRANGE

Représenté par:

Maximilien LEESCH dit Max  
Route d'Arlon (Belle Etoile)  
L-8050 Bertrange

Son mandat vient à expiration à l'Assemblée Générale ordinaire devant statuer sur l'exercice 2014.

*Est nommé Commissaire aux comptes:*

- La société BDO AUDIT

SOCIETE ANONYME

2, avenue Charles de Gaulle  
L-1653 LUXEMBOURG

Son mandat vient à expiration à l'Assemblée Générale ordinaire devant statuer sur l'exercice 2010.

*Pour la société IMMO HORIZON S.A.*

Max LEESCH

*Administrateur-délégué*

Référence de publication: 2010105638/26.

(100119708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

---

**IMP East Real Estate Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 127.547.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour IMP East Real Estate Investments S.A.*  
Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010105639/11.

(100119679) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

---

**Advantage Financier S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 139.545.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision du Conseil d'Administration du 29 mars 2010 que Monsieur Riccardo PEDRIZZI, né le 18 mai 1943 à Cava de'Tirreni et résidant au 81 Via del Lido à 04100 Latina (Italie) a été coopté en tant qu'administrateur de la société.

Son mandat prendra fin aussitôt après la tenue de l'Assemblée Générale de l'exercice 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2010.

Pour extrait sincère et conforme  
ADVANTAGE FINANCIER S.A.

Signature

Référence de publication: 2010105871/17.

(100118557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2010.

---

**Intercoiffure Carine S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9048 Ettelbruck, 26, rue Dr Herr.  
R.C.S. Luxembourg B 148.129.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Karin Schlim  
*Le gérant*

Référence de publication: 2010105647/11.

(100118675) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

---

**Dexamenos Développement, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R.C.S. Luxembourg B 51.914.

EXTRAIT

L'assemblée générale du 26 juillet 2010 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Monsieur Laurent HEILIGER, Administrateur, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;

- Madame Nathalie GAUTIER, Administrateur, employée privée, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;

- Madame Michelle DELFOSSE, Administrateur-Président, ingénieur civil, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2010.

L'assemblée générale du 26 juillet 2010 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 42, rue des Cerises, L-6113 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2010.

Luxembourg, le 26 juillet 2010  
Pour DEXAMENOS DEVELOPPEMENT S.A. - SPF  
Société anonyme de gestion de patrimoine familial  
Signature

Référence de publication: 2010106581/22.

(100118815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

---

**Jamalux SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 123.598.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010105658/10.

(100119469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

---

**JTML S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1853 Luxembourg, 24, rue Léon Kauffman.

R.C.S. Luxembourg B 146.900.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

24, Rue Léon Kauffman L-1853 Luxembourg  
Mandataire

Référence de publication: 2010105661/11.

(100119093) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

---

**Kentana S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 109.516.

Le Bilan au 30.09.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010105666/10.

(100119485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

---

**Komaco International Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 56.715.

Les comptes annuels au 30 juin 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour KOMACO INTERNAITONAL HOLDING S.A.  
Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010105670/11.

(100118661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

---

**Trio Concept S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-8308 Capellen, 2, Parc d'Activités Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 139.359.

—  
*Extrait des résolutions adoptées par les associés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 juillet 2010*

Madame Nathalie DONNER, aide-soignante, née le 24 décembre 1979 à Luxembourg, demeurant à L-1418 Luxembourg, 18 rue des Dominicains, a été nommée comme gérant technique pour une durée indéterminée en remplacement de Monsieur Claude CREOLA, indépendant, né le 1<sup>er</sup> juin 1948 à Audun-le-Tiche (France), demeurant à L-8356 GARNICH, 5, rue de la Montée dont le mandat de gérant technique a été révoqué.

Certifié sincère et conforme

TRIO CONCEPT S.à r.l.

Référence de publication: 2010105839/15.

(100118649) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

**Komadeux Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 57.631.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour KOMADEUX INVESTMENTS S.A.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010105672/11.

(100118682) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

**Kreizheck S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8140 Bridel, 106, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 77.511.

—  
Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010105674/10.

(100119582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

**Kurt s.à r.l. Entreprise et Immobilière, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8140 Bridel, 106, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 10.574.

—  
Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010105676/10.

(100119588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

**L.M.G. Miet- und Handelsgesellschaft A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 47.036.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010105677/10.

(100119089) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

**Luxembourg Kirchberg Investment S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.  
R.C.S. Luxembourg B 111.928.

—  
*Rectificatif concernant le dépôt n° L090162187 du 22.10.2009.*

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2010.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010105704/13.

(100118739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

---

**Les Marguillers, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5310 Contern, 15, rue de Moutfort.  
R.C.S. Luxembourg B 104.474.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2010.

Référence de publication: 2010105679/10.

(100119461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

---

**Les Marguillers, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5310 Contern, 15, rue de Moutfort.  
R.C.S. Luxembourg B 104.474.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2010.

Référence de publication: 2010105680/10.

(100119462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

---

**Lag International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.  
R.C.S. Luxembourg B 111.026.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2010.

Référence de publication: 2010105686/10.

(100119228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

---

**VDC Beta Lux, Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R.C.S. Luxembourg B 98.854.

—  
EXTRAIT

L'assemblée générale du 30 juillet 2010 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Monsieur Mohammed DIAB, Administrateur A, directeur de sociétés, 11, Chemin des Pêcheurs, CH-1896 Vouvry, Suisse;
- Monsieur Jacques BERGER, Administrateur A, Président, directeur de sociétés, 8, Chemin du Point du Jour, CH-1110 Morges, Suisse;
- Madame Michelle DELFOSSE, Administrateur B, ingénieur civil, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;
- Monsieur Laurent HEILIGER, Administrateur B, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2010.  
L'assemblée générale du 30 juillet 2010 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 42, rue des Cerises, L-6113 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620  
Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2010.

Luxembourg, le 30 juillet 2010.

Pour VDC BETA LUX

Société anonyme

Signature

Référence de publication: 2010106677/24.

(100118820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

---

**Lagar S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 78.268.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LAGAR S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010105688/11.

(100118707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

---

**Lagar S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 78.268.

*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires et par le conseil d'administration en date du 29 juillet 2010*

1. M. Philippe TOUSSAINT a démissionné de ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration.
2. M. Vincent TUCCI, administrateur de sociétés, né à Moyeuve-Grande (France), le 26 juillet 1968, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012,
3. M. Xavier SOULARD a été nommé comme président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.

Luxembourg, le 30 juillet 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Pour LAGAR S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010105689/18.

(100118710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

---

**Lamsteed S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 98.662.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2010105691/10.

(100119336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

---

**Arinso Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 3, place d'Armes.  
R.C.S. Luxembourg B 60.115.

—  
*Extrait de l'assemblée générale annuelle du 25 juin 2010*

L'assemblée décide de renouveler le mandat de commissaire aux comptes de la société MAZARS, enregistrée au RCS de Luxembourg sous le numéro B56248, ayant son siège social au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg.

Le mandat du commissaire aux comptes viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 30 avril 2010.

MAZARS

Signature

*Commissaire aux comptes*

Référence de publication: 2010105881/15.

(100118336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2010.

---

**LCI (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 152.872.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 2 août 2010.

Référence de publication: 2010105692/10.

(100118637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

---

**Limoreal S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 104.512.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour LIMOREAL S.A.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010105696/11.

(100119663) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

---

**Linoz S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 28, Côte d'Eich.  
R.C.S. Luxembourg B 78.898.

—  
L'an deux mille dix, le cinq juillet.

Par-devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de "LINOZ S.A.", R.C. Luxembourg B Numéro 57 256, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, en date du 20 novembre 2000. publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N°402 du 31 mai 2001.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Gabriel EL RHILANI, directeur, domicilié professionnellement au 28, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Sylvie DUPONT, employée privée, domicilié professionnellement au 74, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Raymond THILL, maître en droit, domiciliée professionnellement au 74, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix (10,-) euros chacune, constituant l'intégralité du capital social de cent trente et un mille euros (31.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement



constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les actionnaires ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires tous représentés et des membres du bureau restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

- 1.- Confirmation et ratification des décisions des actionnaires du 29 janvier 2010 de transférer le siège social à Anguilla.
- 2.- Fixation de la date d'effet.
- 3.- Constatation de la réalisation du transfert.
- 4.- Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et reconnu qu'elle était régulièrement constituée, aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale extraordinaire confirme et ratifie les décisions des actionnaires du 29 janvier 2010 par lesquelles il a été décidé:

- de transférer le siège social de la société à Heywood House, South HILL, Anguilla, British West Indies sous 60 jours,
- de révoquer avec effet immédiat de leurs fonctions d'administrateurs Messieurs Gabriel EL RHILANI et Christian BILLO, ayant tous deux pour adresse professionnelle 28, Côte d'Eich , L-1450 Luxembourg. Décharge pleine et entière leur est accordée pour l'exercice de leurs mandats respectifs,
- de révoquer avec effet immédiat de ses fonctions d'administrateur et d'administrateur-délégué Monsieur Peter VANSANT, ayant pour adresse professionnelle 28, Côte d'Eich , L-1450 Luxembourg. Décharge pleine et entière lui est accordée pour l'exercice de ses mandats,
- de révoquer avec effet immédiat Monsieur René MORIS de sa fonction de commissaire aux comptes. Décharge pleine et entière lui est accordée pour l'exercice de son mandat.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire constate la réalisation du transfert et fixe sa date d'effet au 1<sup>er</sup> février 2010 sous réserve de la radiation de la société au Luxembourg.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.  
Signé: G. El Rhilani, S. Dupont, R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 15 juillet 2010. Relation: LAC/2010/31607. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2010.

Référence de publication: 2010105697/61.

(100118728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

**Infigen Energy Germany Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. BBWP Germany Holdings S.à r.l.).**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 145.788.

In the year two thousand ten, on the nineteenth day of July.

Before Us, Maître Paul DECKER, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

Infigen Energy Holdings S.à r.l., having its registered office at 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 139594 (the "Sole Shareholder"),

Here represented by Nadine Gloesener, residing professionally at 3, rue Nicolas Welter, L-2740 Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal on July 14<sup>th</sup> 2010.

The said proxy after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

It is the Sole Shareholder of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the name of "BBWP Germany Holdings S.à r.l.", a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 145788 and incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on March 26<sup>th</sup> 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 931 on May 4<sup>th</sup> 2009 (hereafter referred to as the "Company").

The Sole Shareholder, duly represented as stated hereinabove, has taken the following resolution:

#### *Sole resolution*

The Sole Shareholder resolves to change the name of the Company from "BBWP Germany Holdings S.à r.l." into "Infigen Energy Germany Holdings S.à r.l." and as a consequence resolves to amend article 1 of the Articles of Association which shall now read as follows:

**“Art. 1. Form - Corporate name.** There is formed a private limited liability company under the name Infigen Energy Germany Holdings S.à r.l., which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the Company), and in particular by the law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

#### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 850.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, the latter signed together with the notary the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le dix-neuf juillet,

Par-devant Nous Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Infigen Energy Holdings S.à r.l., une société ayant son siège social au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 139594 (l'«Associé Unique»);

Ici représenté par Nadine Gloesener, demeurant professionnellement au 3, rue Nicolas Welter, L-2740 Luxembourg, en vertu d'une procuration établie sous seing privé le 14 juillet 2010.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les besoins d'enregistrement.

L'Associé Unique, représenté comme stipulé ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Qu'il est l'Associé Unique de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de «BBWP Germany Holdings S.à r.l.», régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 145788 et constituée suivant acte par le notaire instrumentant en date du 25 mars 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 931 le 4 mai 2009 (ci-après désignée comme la «Société»).

L'Associé Unique, dûment représenté comme décrit ci-dessus, a pris la résolution suivante:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique décide de changer le nom de la Société de «BBWP Germany Holdings S.à r.l.» en «Infigen Energy Germany Holdings S.à r.l.» et en conséquence, décide de modifier l'article 1 des Statuts de la Société qui aura dorénavant la teneur suivante:

**«Art. 1<sup>er</sup>. Forme – Dénomination.** Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination de Infigen Energy Germany Holdings S.à r.l., qui sera régie par le droit luxembourgeois (ci-après la Société), et en particulier par la Loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

*Frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, de quelque nature qu'ils soient, incombant à la Société à raison du présent acte, sont estimés à 850 Euros.

Le notaire instrumentant, qui affirme maîtriser la langue anglaise, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est libellé en anglais, suivi d'une traduction française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE notarié, dressé et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite à la personne comparante, celle-ci a signé l'original du présent acte avec le notaire.

Signé: N. GLOESENER; P.DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 juillet 2010. Relation: LAC/2010/32468. Reçu € 75.- (soixante-quinze euros)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, Délivrée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg,

Luxembourg, le 3 août 2010.

Référence de publication: 2010105453/81.

(100119662) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

**MLS Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 154.862.

—  
STATUTES

In the year two thousand and ten, on the sixth of August.

Before us Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Christopher Bull-Diamond, chartered surveyor, born on December 24, 1945 in London, residing at Main Plaza Walther – von-Cronberg-Platz 1 60 594 Frankfurt Am Main,

here represented by Mr Raymond THILL, "maître en droit", residing professionally in L-1750 Luxembourg, 74, Avenue Victor Hugo,

by virtue of one proxy given under private seal dated 4 August 2010,

And

Hannelore Bull-Diamond, retail property consultant, born on June 3, 1946 in Nordhausen, residing at Main Plaza Walther – von-Cronberg-Platz 1 60 594 Frankfurt Am Main,

here represented by Mr Raymond THILL, prenamed,

by virtue of one proxy given under private seal dated 4 August 2010,

And

Anna Alessandra Bull-Diamond, student, born on February 2, 1982 in Frankfurt Am Main, residing at Main Plaza Walther – von-Cronberg-Platz 1 60 594 Frankfurt Am Main,

here represented by Mr Raymond THILL, prenamed,

by virtue of one proxy given under private seal dated 4 August 2010,

And

Anthony George Bull-Diamond, investment analyst, born on January 20, 1987 in Frankfurt Am Main, residing at Main Plaza Walther – von-Cronberg-Platz 1 60 594 Frankfurt Am Main,

here represented by Mr Raymond THILL, prenamed,

by virtue of one proxy given under private seal dated 4 August 2010,

The said proxies, signed ne varietur by the proxy holder of the persons appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

**Chapter I. Form, Name, Registered office, Object, Duration**

**1. Art. 1. Form – Corporate name.** There is formed a private limited liability company under the name "MLS Investments S.à r.l." which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

## **2. Art. 2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Sole Manager (as defined below), or in case of plurality of managers, the Board of Managers (as defined below) is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

## **3. Art. 3. Object.**

3.1 The Company's object is to, directly or indirectly, acquire, hold or dispose of interests and participations in Luxembourg or foreign entities, by any means and to administrate, develop and manage such holding of interests or participations.

3.2 The Company may, directly or indirectly, invest in, acquire, hold or dispose of any kind of asset by any means.

3.3 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies") or any other entity, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.4 The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, always on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments convertible or not, the use of financial derivatives or otherwise;

- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of and in accordance with the provisions of Luxembourg Law;

3.5 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

## **4. Art. 4. Duration.**

4.1 The Company is established for an unlimited duration.

## **Chapter II. - Capital, Shares**

### **5. Art. 5. Share capital.**

5.1 The corporate capital is fixed at twelve thousand four hundred Euro (€ 12,400.-) represented by twelve thousand four hundred (12,400) shares having a par value of one Euro (EUR 1) each (hereafter referred to as the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders".

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3 All Shares will have equal rights.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.

**6. Art. 6. Shares indivisibility.** Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

### **7. Art. 7. Transfer of shares.**

7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

### Chapter III. - Management

#### 8. Art. 8. Management.

8.1 The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the general meeting of Shareholder(s). In case of one manager, he/it will be referred to as the "Sole Manager". In case of plurality of managers, they will constitute a board of managers ("conseil de gérance") (hereafter the "Board of Managers").

8.2 In case of plurality of managers, each manager shall be appointed by the general meeting of Shareholders as a class A or a class B manager.

8.3 The managers need not be Shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the general meeting of Shareholder(s).

#### 9. Art. 9. Powers of the sole manager or of the board of managers.

9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

**10. Art. 10. Representation of the company.** Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any class A manager and any class B manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a Sole Manager, by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the Board of Managers.

#### 11. Art. 11. Delegation and Agent of the sole manager or of the board of managers.

11.1 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers may delegate his / its powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

#### 12. Art. 12. Meeting of the board of managers.

12.1 In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

12.3 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.6 A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all managers present or represented at the meeting.

12.8 Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

### Chapter IV. General meeting of shareholders

#### 13. Art. 13. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes.

13.1 If there is only one Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.

13.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights.

13.3 If all the shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

13.4 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.

13.5 If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

13.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.

13.7 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law. Change of nationality of the Company requires unanimity.

## Chapter V. - Business year

### 14. Art. 14. Business year.

14.1 The Company's financial year starts on the 1<sup>st</sup> January and ends on the 31<sup>st</sup> December of each year.

14.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

### 15. Art. 15. Distribution right of shares.

15.1 From the net profits determined in accordance with the applicable legal provisions, five per cent (5%) shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth per cent (10%) of the Company's nominal capital.

15.2 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

15.3 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by the Shareholders in accordance with the provisions of Article 13.7 above.

15.4 Notwithstanding the preceding provisions, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the shareholder(s).

## Chapter VI. - Liquidation

### 16. Art. 16. Dissolution and Liquidation.

16.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

16.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.

16.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

## Chapter VII. - Applicable law

**17. Art. 17. Applicable law.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

### *Transitory provisions*

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on 31 December 2010.

### *Subscription – Payment*

The capital has been subscribed as follows:

Shares:

Christopher Bull-Diamond . . . . .	4,960 Shares
Hannelore Bull-Diamond . . . . .	4,960 Shares
Anna Alessandra Bull-Diamond . . . . .	1,240 Shares

Anthony George Bull-Diamond . . . . .	1,240 Shares
Total: . . . . .	12,400 Shares

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of twelve thousand and four hundred Euro (€ 12,400) corresponding to a share capital of twelve thousand and four hundred Euro (€ 12,400) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

#### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand four hundred Euro (EUR 1,400.-).

#### *General meeting*

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named persons, Christopher Bull-Diamond, Hannelore Bull-Diamond, Anna Alessandra Bull-Diamond and Anthony George Bull-Diamond here, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

- 1) Is appointed as Manager of the Company for an undetermined period, Christophe Gammal, economist with address at 35, rue des Merisiers L-8253 Mamer;
- 2) The Company shall have its registered office at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

#### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

#### **Traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le six août.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

#### ONT COMPARU:

Christopher Bull-Diamond, chartered surveyor, né le 24 décembre 1945 à Londres, résidant au Main Plaza Walther – von-Cronberg-Platz 1 60 594 Frankfurt Am Main,

ici représenté par Monsieur Raymond THILL, maître en droit, demeurant professionnellement à L-1750 Luxembourg, 74, Avenue Victor Hugo,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 4 août 2010,

Et

Hannelore Bull-Diamond, consultant, née le 3 juin 1946 à Nordhausen, résidant au Main Plaza Walther – von-Cronberg-Platz 1 60 594 Frankfurt Am Main,

ici représentée par Monsieur Raymond THILL, préqualifié,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 4 août 2010,

Et

Anna Alessandra Bull-Diamond, étudiante, née le 2 février 1982 à Frankfurt Am Main, résidant au Main Plaza Walther – von-Cronberg-Platz 1 60 594 Frankfurt Am Main,

ici représentée par Monsieur Raymond THILL, préqualifié,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 4 août 2010,

Et

Anthony George Bull-Diamond, analyste, née le 20 janvier 1987 à Frankfurt Am Main, résidant au Main Plaza Walther – von-Cronberg-Platz 1 60 594 Frankfurt Am Main,

ici représenté par Monsieur Raymond THILL, préqualifié,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 4 août 2010.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquels comparants, représentés comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

## **Titre I<sup>er</sup> . - Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée**

**1. Art. 1<sup>er</sup> . Forme – Dénomination.** Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «MLS Investments S.à r.l.» qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

### **2. Art. 2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique (tel que défini ci-dessous) ou le Conseil de Gérance (tel que défini ci-dessous) est autorisé à transférer le siège de la Société dans la ville de Luxembourg.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société.

2.5 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

### **3. Art. 3. Objet.**

3.1 L'objet de la société est d'acquérir, détenir ou disposer, directement ou indirectement, d'intérêts et participations dans des entités étrangères ou luxembourgeoises, par tous les moyens et d'administrer, développer et gérer ces intérêts et participations.

3.2 La Société pourra, directement ou indirectement, investir dans, acquérir, détenir ou disposer de toutes sortes d'avoirs par tous moyens.

3.3 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les «Sociétés Apparentées») ou toute autre entité, étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

3.4 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission, toujours sur une base privée, de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments convertibles ou non de dette ou de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;

- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise;

3.5 La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs précités, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

**4. Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

## **Titre II. - Capital, Parts**

### **5. Art. 5. Capital social.**

5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille quatre cents Euro (12.400,-€) représenté par douze mille quatre cents (12.400) parts sociales ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales»). Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après les «Associés».

5.2 Complémentairement au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associés.

5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.



5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

**6. Art. 6. Indivisibilité des parts.** Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

**7. Art. 7. Transfert des parts.**

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

## **Titre II. - Gérance**

**8. Art. 8. Gérance.**

8.1 La Société est administrée par un gérant ou plusieurs gérants nommés par une résolution de l'assemblée générale des Associé(s). Dans le cas d'un seul gérant, il est défini ci-après comme le Gérant Unique. En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).

8.2 En cas de pluralité de gérants, chaque gérant sera nommé par l'assemblée générales des Associés en tant que gérant de catégorie A ou gérant de catégorie B.

8.3 Les gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision de l'assemblée générale des Associé(s).

**9. Art. 9. Pouvoirs du conseil de gérance.**

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

**10. Art. 10. Représentation de la société.** Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de tout gérant de catégorie A et de tout gérant de catégorie B, ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance.

**11. Art. 11. Délégation et Agent du gérant unique et du conseil de gérance.**

11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance déterminera les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

**12. Art. 12. Réunion du conseil de gérance.**

12.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nommera un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.

12.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre. Un Gérant pourra également nommer par téléphone un autre Gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.

12.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les Gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.6 Une décision écrite, signée par tous les Gérants, est valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signée par tous les membres du Conseil de Gérance.

12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les gérants présents ou représentés.

12.8 Des extraits seront certifiés par un Gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un Gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

#### **Titre IV. - Assemblée générale des associés**

##### **13. Art. 13. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés - Votes.**

13.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.

13.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.

13.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

13.4 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux réunions à convoquer conformément aux dispositions légales applicables.

13.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote part écrit.

13.6 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

13.7 Des décisions collectives ne sont valablement prises que seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales. Le changement de nationalité de la Société requière l'unanimité.

#### **Titre V. - Exercice social**

##### **14. Art. 14. Exercice social.**

14.1 L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

##### **15. Art. 15. Droit de distribution des parts.**

15.1 Le bénéfice net déterminé en conformité avec les dispositions légales applicables, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.2 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

15.3 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise par les Associés en conformité avec les dispositions de l'Article 13.7 ci-dessus.

15.4 Malgré les dispositions précédentes, le Gérant unique ou en cas de la pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé(s).

#### **Titre VI. - Liquidation**

##### **16. Art. 16. Dissolution et Liquidation.**

16.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

16.2 La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.

16.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui termineront leurs pouvoirs et rémunérations.

#### **Titre VII. - Loi applicable**

**17. Art. 17. Loi applicable.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

*Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2010.

*Souscription – Libération*

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

Christopher Bull-Diamond . . . . .	4.960 Parts Sociales
Hannelore Bull-Diamond . . . . .	4.960 Parts Sociales
Anna Alessandra Bull-Diamond . . . . .	1.240 Parts Sociales
Anthony George Bull-Diamond . . . . .	1.240 Parts Sociales
Total: Parts Sociales . . . . .	12.400 Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille quatre cents Euro (€ 12.400,-) correspondant à un capital de douze mille quatre cents Euro (€ 12.400,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille quatre cents euros (EUR 1.400,-).

*Assemblée générale*

Immédiatement après la constitution de la Société, les comparants précités, Christopher Bull-Diamond, Hannelore Bull-Diamond, Anna Alessandra Bull-Diamond et Anthony George Bull-Diamond représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

- 1- Est nommée Gérant de la Société pour une période indéterminée, Christophe Gammal, économiste, résidant au 35, rue des Merisiers L-8253 Mamer;
- 2- Le siège social de la Société est établi à 174, route de Longwy L-1940 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 9 août 2010. Relation: LAC/2010/35538. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2010.

Référence de publication: 2010110736/451.

(100125239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2010.

**Aquasolid S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6633 Wasserbillig, 74, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 154.776.

—  
STATUTEN

Im Jahre zweitausend und zehn,  
den zweiten August.

Vor dem Unterzeichneten Henri BECK, Notar mit Amtssitz in Echternach, (Grossherzogtum Luxemburg),

IST ERSCHIENEN:

Die Aktiengesellschaft INCOVEST S.A., mit Sitz in L-6868 Wecker, 7, Am Scheerleck, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 60.703,

hier vertreten durch einen ihrer einzelvertretungsberechtigten Verwaltungsratsmitglieder, Herrn Helge STOFFELS, Steuerberater, wohnhaft in D-54343 Föhren, Müllenburg 33

Die Komparentin, vertreten wie vorerwähnt, ersuchte den Notar, wie folgt die Satzung einer Aktiengesellschaft zu beurkunden, die sie gründet:

### **I. - Name, Sitz, Gesellschaftszweck, Dauer**

**Art. 1.** Es wird hiermit eine Aktiengesellschaft mit der Bezeichnung AQUASOLID S.A. gegründet.

**Art. 2.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in der Gemeinde Wasserbillig. Der Sitz kann innerhalb derselben Gemeinde durch einen einfachen Beschluss des Verwaltungsrates oder des alleinigen Verwalters verlegt werden.

Durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates oder des alleinigen Verwalters können Niederlassungen, Zweigstellen, Agenturen und Büros sowohl im Grossherzogtum Luxemburg als auch im Ausland errichtet werden.

**Art. 3.** Zweck der Gesellschaft ist der Handel mit Wassertanks und Zubehör für Wassersysteme.

Sie kann an der Gründung, der Entwicklung und der Kontrolle jedes Unternehmens teilhaben bzw. diese Unternehmen beraten. Sie kann alle Wertpapiere und Rechte durch den Kauf von Beteiligungen, durch Einlagen, durch Unterzeichnung, durch Zeichnungsverpflichtungen oder Optionen, durch Handel oder auf sonstige Weise erwerben oder durch Tausch oder in sonstiger Weise veräußern.

Die Gesellschaft kann den Unternehmen, an denen sie sich beteiligt, Darlehen, Vorschüsse, Garantien oder Unterstützung jedweder Art erteilen.

Zweck der Gesellschaft ist auch der Erwerb, der Besitz, die Kontrolle, die Verwaltung und die Entwicklung von Dienstleistungs- und Produktmarken sowie jeder sonstigen geistigen Eigentumsrechte.

Die Gesellschaft kann auch im eigenen Namen Grundeigentum kaufen, verwalten und verpachten.

Die Gesellschaft kann des weiteren alle Geschäfte und Rechtshandlungen, die sich im Rahmen ihrer Tätigkeit ergeben und der Erfüllung ihres Zweckes dienlich sind, sowie z. B. durch die Aufnahme von Darlehen mit und ohne Sicherheitsleistung in jedweder Währung und die Erteilung von Darlehen an die beteiligten Gesellschaften durchführen.

**Art. 4.** Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.

Sie kann durch Beschluss der Hauptversammlung, welche die gesetzlich vorgeschriebene Voraussetzungen für eine satzungsändernde Hauptversammlung erfüllen muss, aufgelöst werden.

### **II. - Gesellschaftskapital, Aktien, Anleihen**

**Art. 5.** Das gezeichnete Gesellschaftskapital beträgt EINUNDREISSIG TAUSEND EURO (€ 31.000.-) und ist in ein hundert (100) vollständig eingezahlte Aktien von je DREI HUNDERT ZEHN EURO (€ 310.-) eingeteilt.

Das genehmigte Kapital beträgt DREI HUNDERT ZEHN TAUSEND EURO (€ 310.000.-) und ist in ein tausend (1.000) Aktien mit einem Nennwert von jeweils DREI HUNDERT ZEHN EURO (€ 310.-) eingeteilt.

Innerhalb eines Zeitraums von fünf Jahren, beginnend ab dem Datum der Veröffentlichung dieser Satzung, hat der Verwaltungsrat oder der alleinige Verwalter im Rahmen des genehmigten Kapitals das Recht, weitere Aktien mit oder ohne Emissionsprämie auszugeben, sowie Optionen an solchen Aktien zu gewähren. Die Emissionsprämie muss voll eingezahlt werden. Die Kapitalerhöhung kann in mehreren Malen durch Neuausgabe von Aktien, durch Umwandlung von Forderungen, durch Sacheinlagen, oder nach Genehmigung der Hauptversammlung der Aktionäre respektive des alleinigen Anteilhabers durch Umwandlung von Gewinnen oder freien Rücklagen vorgenommen werden. Die neuen Aktien können an dem Zeitpunkt, an dem Ort, zu den Zeichnungsbedingungen, zu dem Emissionspreis und den Einzahlungsbedingungen welche vom Verwaltungsrat oder vom alleinigen Verwalter festgelegt werden, ausgegeben werden. Der Verwaltungsrat beziehungsweise der alleinige Verwalter hat insbesondere das Recht, neue Aktien durch Sacheinlagen oder Einzahlung auszugeben, und ohne den Altaktionären ein Vorzugsrecht auf Zeichnung und Zuteilung der neu auszugebenden Aktien einräumen zu müssen.

Nach Wunsch und Wahl ihrer Besitzer können Einzelzertifikate über jeweils eine Aktie, oder Gesamtzertifikate über zwei oder mehrere Aktien ausgestellt werden.

Die Gesellschaft kann im Rahmen des Gesetzes ihre eigenen Aktien zurückkaufen.

Unter den gesetzlichen Bedingungen kann das Gesellschaftskapital erhöht oder herabgesetzt werden, wobei eine satzungsändernde Urkunde durch den Verwaltungsrat beziehungsweise durch den alleinigen Verwalter erstellt werden muss oder eine Hauptversammlung der Aktionäre gemäss den gesetzlichen Voraussetzungen abgehalten werden muss.

**Art. 6.** Die Aktien sind Namens- oder Inhaberaktien nach Wunsch der Aktionäre oder des alleinigen Anteilhabers.

Die Gesellschaft erkennt nur eine Person als Inhaber pro Aktie an. Wird eine Aktie durch mehrere Personen gehalten, so kann die Gesellschaft die damit verbundenen Rechte solange aufheben bis eine einzige Person mit der Vertretung der Rechte gegenüber der Gesellschaft beauftragt wurde.

Der Verwaltungsrat beziehungsweise der alleinige Verwalter der Gesellschaft führt ein Aktienregister in welchem die Namensaktionäre, die Zahl ihrer Aktien, die geleisteten Einzahlungen, die Aktienübertragungen, die Aktienumwandlungen mit den Daten angegeben werden.

**Art. 7.** Die Aktien können zwischen den Aktionären frei abgetreten werden.

a) Die Aktien der Gesellschaft können nur an Dritte abgetreten werden, wenn der Verwaltungsrat von dem abtretenden Aktionär schriftlich vorab darüber informiert worden ist und ihm die Identität und Adresse des oder der übernehmenden Aktionärs(e) mitgeteilt wurde.

b) Im Todesfalle, beziehungsweise der Liquidation oder des Konkurses eines Aktionärs gehen seine Aktien in den Besitz seiner Erben bzw. Rechtsnachfolger über. Solange die Erben nicht als individuelle Neuaktionäre durch den Verwaltungsrat anerkannt sind, können sie ihre Rechte bei der Gesellschaft nur durch einen alleinigen Vertreter ausüben lassen.

c) Sollen aus irgendeinem Grund die Aktien bewertet werden, so wird der Wert wie folgt festgelegt:

Die Aktionäre können einvernehmlich den Wert der Aktie oder die Bewertungsmethode zur Bestimmung des Aktienwertes bei deren Abtretung festlegen.

Mangels einvernehmlicher Festlegung der Bewertungsmethode des Aktienwertes wird das sogenannte «Stuttgarter Verfahren» nach dem luxemburgischen Bewertungsgesetz angewandt. Nach dieser Methode wird der Aktienwert unter Berücksichtigung des Gesamtbetriebsvermögens sowie der Ertragsperspektive der Gesellschaft festgelegt (Nettovermögen, Ertragswert).

Für die Bestimmung des Aktienwertes können die Aktionäre einvernehmlich jede qualifizierte Drittperson oder einen Sachverständigen benennen.

Mangels Einverständnis über die zu bestimmende Drittperson oder der Sachverständigen kann die zuvorkommende Partei vor dem vorsitzenden Richter des Bezirksgerichts Luxemburg einen Antrag auf Bestimmung der Drittperson oder des Sachverständigen stellen. Gegen die Verfügung des vorsitzenden Richters kann keine Berufung eingelegt werden.

d) Jede Aktie gibt Anspruch auf einen dementsprechenden Anteil des Gewinnes oder Liquidationserlöses. Der Besitz der Aktie bringt in rechtswirksamer Weise die Zustimmung zu dieser Satzung und der Beschlüsse der vorherigen Hauptversammlungen mit sich.

e) Die Aktien dürfen nur mit Zustimmung des Verwaltungsrates verpfändet werden.

**Art. 8.** Die Erben, Rechtsnachfolger oder Gläubiger eines Aktionärs können unter keinen Umständen die Versiegelung oder das Inventar der Güter und Vermögenswerte beantragen. Ausgeschlossen sind auch die Aufteilung, Zwangsversteigerung oder sonstige Sicherungsmassnahmen betreffend der Vermögenswerte der Gesellschaft.

Die Einmischung der Erben oder Rechtsnachfolger in die Verwaltung der Gesellschaft ist nicht erlaubt.

**Art. 9.** Der Verwaltungsrat der Gesellschaft kann nach Genehmigung durch die Hauptversammlung der Aktionäre Anleihen, Wandelanleihen sowie sonstige Schuldverschreibungen ausgeben. Diese Anleihen können in der Form von Inhaber- oder Namenspapieren herausgegeben werden. Der Verwaltungsrat kann unter Beachtung der gesetzlichen Bestimmungen, die an die Anleihen gebundenen Bedingungen, Pflichten und Rechte festlegen.

### III . - Verwaltungsrat

**Art. 10.** Im Falle von mehreren Aktionären wird die Gesellschaft durch einen Verwaltungsrat von mindestens drei Mitgliedern verwaltet, welche nicht Aktionäre zu sein brauchen. Die Generalversammlung bezeichnet die Verwaltungsratsmitglieder und bestimmt deren Zahl. Die Verwaltungsratsmitglieder sind berechtigt die vorläufige Besetzung eines vakanten Sitzes im Verwaltungsrat vorzunehmen; die nächstfolgende Generalversammlung bestellt dann endgültig das neue Verwaltungsratsmitglied.

Im Falle eines alleinigen Anteilhabers oder für den Fall wo bei einer Generalversammlung der Aktionäre festgestellt wird dass nur ein einziger Anteilhaber alle Aktien hält, kann die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder auf ein Mitglied herabgesetzt werden, bis zur ersten ordentlichen Generalversammlung, nach der Feststellung dass die Gesellschaft mehrere Aktionäre hat.

Die Verwaltungsratsmitglieder oder der alleinige Verwalter werden von der Generalversammlung der Aktionäre beziehungsweise durch den alleinigen Anteilhaber ernannt.

Die Amtsdauer des Verwaltungsrates oder des alleinigen Verwalters beträgt höchstens sechs (6) Jahre.

Das oder die Verwaltungsratsmitglieder sind wiederwählbar und jederzeit abrufbar.

Der Verwaltungsrat der Gesellschaft bestimmt den Vorsitzenden des Verwaltungsrates. Der Vorsitzende des Verwaltungsrates leitet dessen Sitzungen. Er bestimmt die Reihenfolge in der die Gegenstände der Tagesordnung behandelt werden.

**Art. 11.** Scheidet ein Verwaltungsratsmitglied vor Ablauf seiner Amtszeit aus, so können die verbleibenden Mitglieder einen vorläufigen Nachfolger ernennen. Die nächstfolgende Hauptversammlung nimmt eine endgültige Wahl vor.

**Art. 12.** Sämtliche Handlungen, welche nicht durch das Gesetz oder durch die gegenwärtige Satzung ausdrücklich der Hauptversammlung der Aktionäre vorbehalten sind, fallen in den Zuständigkeitsbereich des Verwaltungsrates.

Jedes Mal und sooft das Interesse der Gesellschaft es verlangt, sowie wenn zwei Verwaltungsratsmitglieder oder der Verwaltungsratsvorsitzende es verlangen, muss der Verwaltungsrat einberufen werden.

Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig, wenn die Mehrzahl seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist. Beschlüsse werden mit Stimmenmehrheit gefasst. Bei Stimmengleichheit ist die Stimme des Vorsitzenden ausschlaggebend.

Die Vertretung durch ein entsprechend bevollmächtigtes Verwaltungsratsmitglied, die schriftlich oder per Telefax erfolgt ist, ist gestattet.

In Dringlichkeitsfällen kann die Abstimmung auch durch einfachen Brief oder Telefax erfolgen.

**Art. 13.** Dritten gegenüber wird die Gesellschaft wie folgt verpflichtet:

- Im Falle eines alleinigen Verwalters unter allen Umständen durch seine alleinige Unterschrift.
- Im Falle von mehreren Verwaltungsratsmitgliedern durch die gemeinsamen Unterschriften von zwei Verwaltungsratsmitgliedern, darunter obligatorisch die des geschäftsführenden Verwaltungsratsmitgliedes, falls ein solcher genannt ist;
- oder durch die alleinige Unterschrift des geschäftsführenden Verwaltungsratsmitgliedes oder Verwalter, handelnd im Rahmen der täglichen Geschäftsführung, falls ein solcher genannt ist.

Der Verwaltungsrat kann seine Vollmachten in Bezug auf die tägliche Geschäftsführung und Vertretung der Gesellschaft einem oder mehreren geschäftsführenden Verwaltungsratsmitgliedern übertragen. Jeder kann unter seiner alleinigen Verantwortung alle Vorgänge welche die tägliche Geschäftsführung betreffen, unterschreiben.

Der Verwaltungsrat kann weiterhin im Rahmen seiner Zuständigkeiten einen oder mehrere Generaldirektoren, Direktoren oder Prokuristen ernennen. Diese können die Gesellschaft unter ihrer eigenen Unterschrift in allen Angelegenheiten der täglichen Geschäftsführung verpflichten.

Das (die) erste(n) delegierte(n) Verwaltungsratsmitglied(er) darf (dürfen) anlässlich der Generalversammlung, welche auf die Gesellschaftsgründung folgt, ernannt werden.

**Art. 14.** In sämtlichen Rechtsachen wird die Gesellschaft, sei es als Klägerin, sei es als Beklagte, durch den Verwaltungsrat oder durch den alleinigen Verwalter, oder durch ein dafür bestimmtes Verwaltungsratsmitglied, vertreten.

#### IV. - Rechnungsprüfung

**Art. 15.** Die Aufsicht der Gesellschaft unterliegt einem oder mehreren Aufsichtsräten (commissaire aux comptes), welche durch die Hauptversammlung der Aktionäre ernannt werden. Ihre Anzahl, ihre Bezüge und ihre Amtszeit, welche sechs Jahre nicht überschreiten darf, wird von der Hauptversammlung festgelegt.

Sie können wiedergewählt werden. Die Hauptversammlung kann sie jederzeit abberufen.

#### V. - Hauptversammlung

**Art. 16.** Die ordentlich einberufene Hauptversammlung vertritt die Gesamtheit der Aktionäre. Sie hat die weitestgehenden Befugnisse um alle Beschlüsse zu fassen die die Gesellschaft betreffen und in der Tagesordnung angekündigt sind. Jede Aktie gibt Recht auf eine Stimme.

Ein Aktionär kann sich durch einen Dritten mittels einer schriftlichen Vollmacht, welche die Befugnisse des Bevollmächtigten festlegt, vertreten lassen.

**Art. 17.** Die jährliche Hauptversammlung findet am vierten Freitag des Monats Juni um 15.00 Uhr an dem in der Einberufung vorgesehenen Ort statt.

Sollte dieser Tag ein gesetzlicher Feiertag sein, so wird die Versammlung auf den nächstfolgenden Arbeitstag zur gleichen Zeit verschoben.

Die Einberufungen zu jeder Hauptversammlung unterliegen den gesetzlichen Bestimmungen und müssen mindestens acht (8) Tage vor der Abhaltung der Hauptversammlung schriftlich erfolgen.

Von dieser Erfordernis kann abgesehen werden, wenn sämtliche Aktionäre anwesend oder vertreten sind und sie erklären, den Inhalt der Tagesordnung im Voraus gekannt zu haben.

**Art. 18.** Die Hauptversammlung der Aktionäre beschließt unter anderem über folgende Punkte:

- Wahl und Abberufung der Aufsichtsräte
- Wahl und Abberufung der Verwaltungsratsmitglieder
- Entlastung der Aufsichtsräte und Verwaltungsräte
- Genehmigung der Bilanzen, Gewinn- und Verlustrechnungen
- Genehmigung der Jahresberichte des Verwaltungsrates und des Aufsichtsrates
- Verwendungsbeschlüsse.

Die Hauptversammlung ist beschlussfähig wenn mindestens fünfzig Prozent (50%) des Gesellschaftskapitals vertreten sind. Für die Beschlüsse sind immer eine einfache Mehrheit (mehr als fünfzig Prozent (50%)) der zum Beschluss führenden Stimmen bei der Versammlung anwesenden oder vertretenen Aktieninhaber erforderlich.

Die ausserordentliche Hauptversammlung entscheidet mit einer zwei Drittel (2/3) Mehrheit der zum Beschluss führenden Stimmen der anwesenden oder vertretenen Aktieninhaber gemäss den gesetzlichen Bestimmungen über unter anderem:

- Satzungsänderungen
- Auflösung der Gesellschaft

- Verschmelzung, Vermögensübertragung und/oder Umwandlung.

Bei jeder Hauptversammlung wird der Vorsitz von dem Vorsitzenden des Verwaltungsrates geführt. Der Vorsitzende der Hauptversammlung bestimmt einen Schriftführer, die Mitglieder der Hauptversammlung ernennen einen Stimmenzähler.

## VI - Geschäftsjahr - Verteilung des Reingewinnes

**Art. 19.** Das Geschäftsjahr der Gesellschaft beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

**Art. 20.** Der Reingewinn besteht aus dem in der Bilanz ausgewiesenen Überschuss, welcher nach Abzug von jedwelchen und sämtlichen Ausgaben und Abschreibungen der Gesellschaft verbleibt. Von diesem Reingewinn werden fünf Prozent (5 %) dem gesetzlichen Reservefonds zugeführt; diese Zuführung ist nicht mehr zwingend wenn der Reservefonds zehn Prozent (10%) des Gesellschaftskapitals erreicht hat.

Der Gewinn steht zur freien Verfügung der Hauptversammlung. Die Hauptversammlung kann auch beschließen, dass der Reingewinn und die Rücklagen in Kapital umgewandelt werden können.

Mit dem Einverständnis des Aufsichtsrates kann der Verwaltungsrat, unter den gesetzlichen Voraussetzungen, Vorstüsse auf Dividenden auszahlen.

## VII. - Auflösung - Liquidation

**Art. 21.** Die Gesellschaft kann durch Beschluss der Hauptversammlung der Aktionäre aufgelöst werden. Dieser Beschluss bedarf derselben Stimmenmehrheit wie bei einer Abstimmung über Satzungsänderungen.

Gelangt die Gesellschaft vorzeitig zur Auflösung, so erfolgt die Auflösung durch einen oder mehrere Liquidatoren, die sowohl natürliche Personen als auch juristische Personen sein können.

Sie werden von der Hauptversammlung der Aktionäre, welche ihre Vollmachten und ihre Bezüge festsetzt, ernannt.

## VIII. - Allgemeines

**Art. 22.** Zum Zwecke der Erfüllung dieser Satzung wird von allen Aktionären, Verwaltungsratsmitgliedern und Aufsichtsräten der Gesellschaftsitz der Gesellschaft als Gerichtsstand anerkannt. Alle Mitteilungen, Mahnungen, Zustellungen und Klageschriften werden am Gesellschaftsitz als gültig zugegangen betrachtet.

Für alle Punkte, die nicht in dieser Satzung vorgesehen sind, wird auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften sowie die nachfolgenden Gesetzesänderungen, hingewiesen.

### *Übergangsvorschriften*

- 1) Die jährliche Hauptversammlung findet zum ersten Mal im Jahre 2011 statt.
- 2) Das erste Geschäftsjahr beginnt am Tag der Gründung und endet am 31. Dezember 2010.

### *Zeichnung der Aktien*

Nach erfolgter Festlegung der Satzung erklärt die alleinige Anteilhaberin die EIN HUNDERT (100) Aktien zu zeichnen.

Sämtliche Aktien wurden vollständig in bar einbezahlt, so dass der Gesellschaft ab heute die Summe von EINUND-DREISSIG TAUSEND EURO (€ 31.000.-) zur Verfügung steht, worüber dem amtierenden Notar der Nachweis erbracht wurde.

### *Feststellung*

Der unterzeichnete Notar stellt fest, dass die Bedingungen des Artikels 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, sowie die nachfolgenden Gesetzesänderungen, eingehalten worden sind.

### *Kosten*

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Abgaben, die der Gesellschaft im Zusammenhang mit ihrer Gründung entstehen, beträgt ungefähr ein tausend drei hundert Euro (€ 1.300.-).

### *Ausserordentliche Hauptversammlung*

Alsdann nimmt die alleinige Anteilhaberin folgende Beschlüsse:

- 1) Die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder wird auf drei; diejenige der Aufsichtsräte (commissaire aux comptes) wird auf einen festgesetzt.
- 2) Zu Verwaltungsratsmitgliedern werden ernannt:
  - Herr Torsten FUSENIG, Kaufmann, wohnhaft in D-54295 Trier, Novalisstrasse 18.
  - Herr Dieter SCHREIBER, Kaufmann, wohnhaft in D-54298 Orenhofen, Zemmerer Strasse 75.
  - Herr Helge STOFFELS, Steuerberater, wohnhaft in D-54343 Föhren, Müllenburg 33.
  - Zum Vorsitzenden des Verwaltungsrates wird Herr Dieter SCHREIBER, vorbenannt, ernannt.
- 3) Zum geschäftsführender Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft wird Herr Torsten FUSENIG, vorbenannt, ernannt;

4) Zum Rechnungsprüfer (commissaire aux comptes) wird ernannt: beraten + prüfen lux S.à r.l., mit Sitz in L-6868 Wecker, 7, am Scheerleck, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 151.874.

5) Die Amtsdauer der Verwaltungsräte, des geschäftsführender Verwaltungsratsmitglied und des Aufsichtsrates endet nach der jährlichen Versammlung der Aktionäre des Jahres 2015.

6) Der Gesellschaftssitz der Gesellschaft befindet sich in L-6633 Wasserbillig, 74, route de Luxembourg.

WORÜBER URKUNDE, Aufgenommen in Echternach, am eingangs erwähnten Tag.

Und nach Vorlesung der Satzung gegenüber dem Komparenten, handelnd wie eingangs erwähnt, dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe die gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: H. STOFFELS, Henri BECK

Enregistré à Echternach, le 03 août 2010. Relation: ECH/2010/1101. Reçu soixante-quinze euros 75,00.- €

Le Receveur ff. (signé): D. SPELLER.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, auf Begehrt erteilt, zwecks Hinterlegung auf dem Handels- und Gesellschaftsregister.

Echternach, den 06. August 2010.

Référence de publication: 2010108470/245.

(100122307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2010.

---

**Ourdaller Brauerei, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9753 Heinerscheid, Maison 37.

R.C.S. Luxembourg B 115.429.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010105749/10.

(100119373) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

---

**Projekt A2 SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 139.121.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010105750/10.

(100119470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

---

**CVC Capital Partners (Luxembourg) Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 125.000,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 90.106.

Il résulte des résolutions prises par l'assemblée générale tenue en date du 23 juin 2010 que:

DELOITTE S.A., réviseur d'entreprises, ayant son siège social à 560 rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, a été élu réviseur d'entreprises de la société. Leur mandat venant à échéance à l'assemblée générale qui approuve le bilan au 31 décembre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010104253/16.

(100116774) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2010.

---